



POLITIK

Recht und Freiheit

CSV und DP führen eine Diskussion um Begriffe, damit sie beide dem Abtreibungsrecht in der Verfassung zustimmen können

Tout seul

Contraint de justifier une politique agricole commune low-cost, le commissaire européen Christophe Hansen (CSV) croule sous une avalanche de critiques

WIRTSCHAFT

La nation des locataires

Un tiers des résidents sont locataires. Leur taux d'effort (39,3% en moyenne) alimente le taux de rendement des bailleurs. Un survol statistique

Meng Bank

BGL s'ancre un peu plus dans l'histoire financière locale avec l'inauguration de son nouveau siège au Kirchberg

FEUILLETON

Signe des temps

Dans une semaine, Guillaume deviendra officiellement Grand-Duc. Les cérémonies et festivités annoncées entendent refléter son image et ses priorités



Relikt

IIII Sarah Pepin

Claude Meisch wird sich nicht sagen lassen, er habe die vergangenen zwölf Jahre nichts getan. Im Sinne der Bildungsgerechtigkeit hat er Schüler/innen mit unterschiedlichen Hintergründen durch die internationalen öffentlichen Schulen sowie die bald generell eingeführte Möglichkeit zur Alphabetisierung auf Französisch neue Perspektiven geschaffen. Das sklerotische traditionelle System hat sich hingegen kaum verändert. Es steht nur wesentlich mehr unter Druck.

Einige Schauplätze, die fundamental reformbedürftig sind, ließ er bisher unangetastet. Angefangen bei dem für jede Familie zentralen Thema der Schulzeiten, für die er sich in seiner Amtszeit kaum interessiert hat. Sie liegen einem Verständnis einer Gesellschaft zugrunde, das seine Wurzeln im ländlichen Luxemburg des 19. Jahrhunderts hat. Ein Relikt. Heute erscheint es kaum zeitgemäß oder pädagogisch sinnvoll, zweistündige Mittagspausen und je nach Tag unterschiedliche Unterrichtszeiten beizubehalten, da allenfalls eine Minderheit der Eltern die Kinder in der Mittagspause zuhause betreuen kann und Kinder sich demnach mit mehrfachen Ortswechseln zwischen Maison Relais und Schule und oftmals wenig Ruhezeit herumplagen. Den Stundenplan zu reformieren, wäre eigentlich der erste Schritt zu einem modernen Bildungssystem gewesen. Doch hierzulande dreht man gerne an allen Stellschrauben, außer den offensichtlichen. Als Claude Meisch im 100,7 dazu befragt wurde, spielte er den Ball den Gemeinden zu. Er wies er auf regionale Unterschiede zwischen urbanem und ländlichem Raum und die kommunale Autonomie hin. Der Stundenplan sei aufgrund dieser Unterschiede gerechtfertigt, heißt es aus dem Bildungsministerium.

Historisch war das Thema ein Wespennest. „Ich kann mir vorstellen, daß die Schule etwas später beginnen wird, daß die Kinder mittags nicht mehr nach Hause gehen sondern einen Imbiß in der Schule selbst zu sich nehmen. Nachmittags wären sie frei“, sagte CSV-Bildungsminister Jean Dupong 1967. Eine Umfrage, die er danach startete, erhielt so viele negative Antworten, dass „vorläufig“ auf eine Veränderung verzichtet wurde. Kurz nachdem Claude Meisch Minister wurde, erwog er, die Schulzeiten an den langen Tagen um eine Stunde zu verlängern. Ein Backlash folgte. Das Wort schrieb daraufhin, Meisch „avanciere langsam aber sicher zum Lehrerschreck“. Er ließ es bleiben. Ein breite Diskussion über den Schulrhythmus gibt es heute – außer im Schulhof unter Eltern – nicht. Sie findet politisch stets im Zusammenhang mit anderen Fragen statt. Die letzte Debatte liegt ein Vierteljahrhundert zurück, als die liberale Unterrichtsministerin Anne Brasseur den schulfreien Samstag einführte, nachdem sich Eltern dafür starkgemacht hatten.

Im Ausland, etwa in Skandinavien oder in Peru, in Belgien, Deutschland, Großbritannien und Frankreich, sind integrierte, gestaffelte Mittagspausen Teil des Schulalltags. In Deutschland wird in etlichen Schulen das „Mittagsband“ angeboten, eine ein- oder anderthalbstündige Pause zum Essen und zur Erholung. Luxemburgische Schulen sind historisch nicht dafür konzipiert. Die Bildungshäuser, die in vielen Gemeinden nun entstehen, sollen formale und non-formale Bildung weiter verzahnen. Es handelt sich um eine Ganztagsbetreuung – keine Ganztagsschule – durch die Hintertür. An der Infrastruktur für neue Zeiten kann es nicht mehr scheitern. Höchstens an politischem Interesse.

Früher pochten die Lehrgewerkschaften auf ihre zwei freien Nachmittage. Heute steht Joëlle Damé, Präsidentin des SEW einer Umstrukturierung der Schulzeiten „offen gegenüber“, wenn sie im Sinne des Kindes sei. Die Sozialpädagogen, die in den Stunden abseits des regulären Unterrichts in der Maison Relais mit Unterbrechungen arbeiten, dürften eine Reform ebenfalls interessant finden, denn im Sektor gibt es einen hohen Turn-over aufgrund der unregelmäßigen Arbeitszeiten. Das Syvicol sieht nicht, „weshalb man nicht darüber ins Gespräch kommen könnte“, sagt sein Präsident Emile Eicher (CSV).

Die Aufteilung von Sorge- und Erziehungsarbeit, Broterwerb und Freizeit ist ein wesentlicher Aspekt des modernen Familienlebens. Keine Familie – hier folgt eine anekdotische, nicht evidenzbasierte Einschätzung – mit Kindern im Schulalter schwärmt von ihrer wundervollen Work-Life-Balance, in der die Eltern ihre Kinder empathisch und wertorientiert erziehen und ihre Karriere stetig voranbringen. Das Wort Care-Arbeit vernimmt man aus dem Bildungsministerium nicht, öfter den Begriff der Flexibilisierung. Doch Eltern und Kinder sind müde. Dem Vernehmen nach sind es die Lehrer/innen und Pädagog/innen auch. Eine Überarbeitung der Schulzeiten käme allen zugute. ●



Politi



Recht und Freiheit

IIII Peter Feist

CSV und DP führen eine Diskussion um Begriffe, damit sie beide dem Abtreibungsrecht in der Verfassung zustimmen können

In einer ihrer letzten Sitzungen vor den Sommerferien verabschiedete die Abgeordnetenversammlung am 8. Juli eine Änderung am Gesetz über den Schwangerschaftsabbruch. Die Pflicht auf drei Tage „Bedenkzeit“ nach der ärztlichen Konsultation vor einer Abtreibung wurde abgeschafft. Das sei „ein weiterer Schritt in Richtung My Body, My Choice“, freute sich CSV-Gesundheitsministerin Martine Deprez, und dass unter den Abgeordneten „ein breiter Konsens“ bestehe. Für die CSV-Fraktion stellte die Abgeordnete Diane Adehm fest: „Wir leben in einer demokratischen, aufgeschlossenen und egalitären Gesellschaft.“ Die Gesetzesänderung sei „eine Notwendigkeit“. Carole Hartmann, die DP-Parteipräsidentin, erinnerte daran, dass am 28. Juni 2022 sie es war, die „direkt nach“ der Entscheidung des Obersten Gerichts der USA zur Abtreibung dem luxemburgischen Parlament eine Resolution vorlegte, die das Selbstbestimmungsrecht zum Schwangerschaftsabbruch bekräftigt. Zwar sei die Regierung mittlerweile eine andere, „aber nicht der Wille, für Frauenrechte einzustehen“.

Bei so vielen Bekenntnissen für ein liberales Abtreibungsrecht kann erstaunen, dass CSV und DP – vor allem die CSV – sich zieren, dem Vorschlag des linken Abgeordneten Marc Baum zuzustimmen und das Recht auf Abtreibung in der Verfassung zu verankern. Wie das seit dem 4. März 2024 in Frankreich gilt.

Doch so einfach ist das nicht. Von der Legalisierung einer Abtreibung unter Bedingungen 1978 durch die DP-LSAP-Koalition bis zur Strafbefreiung 2014 vergingen immerhin fast vier Jahrzehnte. Dass die „psycho-soziale Beratung“ vor einem Schwangerschaftsabbruch nur noch für Minderjährige Pflicht ist, war ein weiterer Schritt, die Abschaffung der „Bedenkzeit“ der jüngste. Dieses Versprechen aus ihrem Wahlprogramm 2023 hatte die DP im Koalitionsvertrag mit der CSV unterbringen können. Nicht aber das, die Abtreibungsfrist „dem Beispiel Frankreichs folgend von 12 auf 14 Wochen [zu] verlängern“. Sodass Carole Hartmann sich in der Kammersitzung am 8. Juli gezwungen sah, eine Motion der LSAP für die 14 Wochen mit der Begründung abzulehnen, man könne diese Frage „nicht auf eine Zahl reduzieren“ und brauche zunächst mal „mehr Daten“ über Schwangerschaftsabbrüche hierzulande.

Auf der anderen Seite kann die CSV es sich nicht leisten, gesellschaftspolitisch unmodern zu erscheinen. Das galt schon unter Premier Jean-Claude Juncker; das galt in den

fünf Jahren der ersten DP-LSAP-Grüne-Regierung, die sich an Reformen traute, die der CSV zu heiß waren. Heute kann, wer geschäftsfreundliche Politik für die *open Economy* machen und Talente aus der ganzen Welt anziehen will, ein in der Verfassung verankertes Abtreibungsrecht auch als Wettbewerbsfaktor für den Standort ansehen. Würde die CSV offen Front machen gegen den Vorschlag von Marc Baum und diese Debatte sich hinziehen, könnte das der Partei elektoral schaden. Das Thema Abtreibung ist brisant und politisch schwer steuerbar.

Daran liegt es, dass CSV und DP nun öffentlich darüber reflektieren, ob der Schwangerschaftsabbruch besser als ein „Recht“ oder als eine „Freiheit“ in die Verfassung aufgenommen werden soll. Es geht nicht um das Prinzip, nur um ein Detail. Die luxemburgische Welt ist eine andere als in der Euthanasie-Debatte. Kardinal Jean-Claude Hollerichs Aussagen im *RTL-Radio*, wie „Zwangsmeinung“ oder „ein Schritt in den Totalitarismus“, hätte vermutlich auch Papst Franziskus vertreten, der 2024 Ärzte, die Schwangerschaftsabbrüche vornehmen, „Auftragsmörder“ nannte. Einen konservativen Aufstand hat Hollerich nicht ausgelöst. Zwar wurde die seit Donnerstag vergangener Woche zur elektronischen Unterschrift ausliegende Petition gegen die Verfassungsänderung bisher 827 Mal unterzeichnet (Stand 17 Uhr am gestrigen Donnerstag) und erreicht vielleicht die für eine Debatte in der Kammer nötigen 5 500 Signaturen. Doch ob das viel ändert am Abstimmungsverhalten der Abgeordneten, darf bezweifelt werden.

Schon erzählen CSV-Abgeordnete freimütig, dass sie für den Vorschlag sind, sofern dessen „Wording“ stimmt. Das Wort nannte am Dienstag sechs beim Namen: Laurent Zeimet, Paul Galles, Laurent Mosar, Stéphanie Weydert, Diane Adehm sowie Nathalie Morgenthaler, die schon mit Marc Baums ursprünglichem Text einverstanden ist. *Radio 100,7* berichtete am Mittwoch, dass in der DP-Fraktion Gilles Baum, Luc Emering, Fernand Etgen, Gusti Graas, Mandy Minella, Corinne Cahen und Barbara Agostino dafür seien. „Unter anderem“; denn „die meisten“ seien dafür. Dazu passt, dass Gérard Schockmel, der als einziger DP-Abgeordneter öffentlich erklärt hat, gegen das Vorhaben zu sein, ganz gleich, wie es formuliert wird, im *100,7* seine Kolleg/innen in der Fraktion mit einem „Schwarm“ von Vögeln verglich, „die alle in eine Richtung ziehen“.

Politisch geht es bei der ganzen Auseinandersetzung bei weitem nicht nur um die Frage, ob es angebracht ist, das Recht auf Abtreibung in die Verfassung aufzunehmen und auf welche Weise. Sondern zwischen CSV und DP vielleicht noch mehr darum, wer die Richtung vorgibt. Und am Ende von sich behaupten kann, am meisten dazu beigetragen zu haben, dass Luxemburg nach Frankreich zum zweiten Land der Welt wurde, das diesen Schritt ging. Die Meinungsführerschaft liegt derzeit bei der DP. Die am Montag vergangener Woche im Livestream übertragene Sitzung des parlamentarischen Institutionenausschusses war für die CSV eine Blamage. Ihre Abgeordneten sagten kein Wort, weil das Thema intern noch nicht ausdiskutiert war. Der CSV-Nationalvorstand sollte darüber erst Stunden später sprechen. Der CSV-Nationalrat wird das kommenden Montag tun. So kam es, dass auf den Stühlen der DP Carole Hartmann und Simone Beissel laut darüber nachdachten, ob der Vorschlag Marc Baums besser in Richtung einer „Freiheit zur“ Abtreibung umformuliert werden sollte anstelle eines „Rechts auf“. So sah auch in Frankreich der politische Kompromiss zwischen der Nationalversammlung und dem – konservativeren – Senat aus. Marc Baum erklärte am Schluss der Sitzung, wenn „Freiheit“ konsensfähig sei, „trage ich das mit“.

Zwischen CSV und DP geht es auch darum, wer die Richtung vorgibt. Und am Ende behaupten kann, am meisten dazu beigetragen zu haben, dass Luxemburg nach Frankreich das zweite Land der Welt wurde, das diesen Schritt ging



Von der DP-Fraktion hat bisher nur Gérard Schockmel öffentlich erklärt, gegen die Abtreibung in der Verfassung zu sein, egal wie das „Wording“ aussieht

[Fortsetzung von Seite 3]

Das war von Baum meisterlich gespielt, wie sein Vorschlag überhaupt. Am Dienstag im *Wort* fragte Diane Adehm sich, wieso Baum nicht gleich die französische Konsens-Formulierung vorgeschlagen hatte, sondern eine, die jener ähnelt, die 2023 in Frankreich auf Initiative von Präsident Emmanuel Macron zur Diskussion gestellt worden war. Die Antwort dürfte auf der Hand liegen: CSV und DP sollten Spielraum erhalten, sich einem Konsens zu nähern und den Weg dahin nach außen als politisch dramatisch verkaufen können. Was am Mittwoch voriger Woche Luc Frieden tat, als er im *RTL-Radio* erklärte: „Mir wellen net, dass et en absolutt Recht gëtt, well dat géng zum Beispill bedeuten, dass en Dokter oder och e Spidol misst Avorte-menter maachen, well et jo e Recht wier vun all Bierger. Mir wellen, dass et eng Libertéit ass vun der Fra fir déi de Gesetzgeber muss Konditiounen festleeën.“ Doch ein „absolutes Recht“ auf Schwangerschaftsabbruch, ein Grundrecht, wie etwa die Unverletzlichkeit der Menschenwürde in Verfassungsartikel 12, stand nie zur Debatte. Sondern eine weitere „liberté publique“, von denen in den Artikeln 15 bis 36 manche ein „droit“ genannt werden, wie das Recht auf Privatsphäre etwa, andere eine „liberté“, wie die Pressefreiheit beispielsweise oder die Handelsfreiheit.

Diesen Mittwoch im *Wort* geschah, was irgendwann kommen musste: Die Verfassungsrechts-Eminenz der CSV Paul-Henri Meyers legte dar, dass es keinen Unterschied

gibt zwischen Recht und Freiheit: „Wenn man eine Freiheit hat, dann hat man auch ein Recht, da die Verfassung immer über eine Freiheit spricht.“ So sieht das auch der Verfassungsrechtler und frühere Staatsrat mit DP-Mandat Paul Schmit: „Das ist eine semantische Diskussion. Es besteht ein Unterschied zwischen Grundrecht und Recht, aber keiner zwischen Freiheit und Recht.“ Und LSAP-Verfassungsrechtler Alex Bodry: „Zwischen einem individuellen Recht, wie in Marc Baums Initiative vorgesehen, und einer garantierten Freiheit gemäß dem französischen Verfassungstext besteht meines Erachtens kein rechtlicher Unterschied“, schrieb Bodry dem *Land* in einer E-Mail.

Aber wahrscheinlich wissen Luc Frieden und die CSV das. Ihr Problem ist vor allem, dass sie unter Zeitdruck eine Diskussion nachholen müssen, die in der DP schon über den Sommer geführt wurde, wie Carole Hartmann vor einer Woche im *100,7* unüberhörbar streute. Dass Xavier Bettel einer Kundgebung von Frauenverbänden per Megafon seine Unterstützung zusicherte, und dass der Vizepremier einen Tag nach Friedens Erklärung, was die CSV wolle, im *RTL-Interview* locker proklamierte: „t ass mir egal, wéi et heescht. Droit, Fräiheet... wichtig ass, dass et an d'Verfassung kennt.“ Die Schwächung des Premiers durch den verpatzten Sozialdialog wirkt weiter nach.

Dass *Droit* oder *Fräiheet* „egal“ sind, ist auch der ADR aufgefallen. Parteipräsidentin Alexandra Schoos nannte

am Mittwoch im *RTL-Radio* Marc Baums Vorschlag und Luc Friedens Gegenrede „Symbolik“ und „Augenwischerei“. Entscheidend sei das Gesetz, das eine *liberté publique* regelt. Doch das stimmt nur zum Teil. Jura und Politik begegnen einander in Verfassungsartikel 37. Der schreibt fest: „Toute limitation de l'exercice des libertés publiques doit être prévue par la loi et respecter leur contenu essentiel. Dans le respect du principe de proportionnalité, des limitations ne peuvent être apportées que si elles sont nécessaires dans une société démocratique et répondent effectivement à des objectifs d'intérêt général ou au besoin de protection et libertés d'autrui.“

Darin läge eine Bremse, wollte eine stramm konservative Regierung das Abtreibungsrecht fundamental ändern. Vielleicht so, wie am 28. Juni 2022 im Parlament Fernand Kartheiser auf Carole Hartmanns Resolution für Selbstbestimmung reagierte: Auch wenn die ADR sich zur geltenden Gesetzgebung über den Schangerschaftsabbruch bekenne, sei sie eigentlich für eine Indikationslösung. „Natirlech kann eng Fra an enger Noutsituatioun net am Stach gelooss ginn. Dofir proposéiere mir och déi Indikatiounsléisung, wou mer soen, zum Beispill am Fall vun engem Viol, vun Inzest, vu gesondheetleche Problemer, déi kenne zu gravéierende Problemer fir d'Mamm oder d'Kand féieren, soe mir net Nee. Awer de Grondprinzip, deen d'ADR vertritt, ass och ëmmer deen, dass mer de Schutz vum Liewen op déi éischt Plaz setzen.“ ●



Protestkundgebung vor der US-Botschaft in Limpsberg im Juni 2022 nach der Entscheidung des Obersten Gerichts der USA zum Recht auf Abtreibung



Luc Frieden à la tribune des Nations unies lundi. Une photo et un sujet en une du Wort mercredi

« De Fridden ass net muer do »

IIII Pierre Sorlut

Le Luxembourg reconnaît la Palestine dans un élan international. Une partie de la société civile espère un point de bascule. Lecture d'une semaine déterminante

« Il est des moments dans l'Histoire où la cause de la paix exige du courage politique et une clarté morale. » À New York dans l'enceinte des Nations unies lundi, le Premier ministre, Luc Frieden (CSV), a ainsi introduit son discours de reconnaissance de la Palestine. Le chef du gouvernement a associé cette semaine le Luxembourg à un mouvement collectif mené par la France d'Emmanuel Macron. Cette reconnaissance, par 150 pays maintenant, intervient 78 ans après la résolution 181 prévoyant la création de deux États sur le territoire de la Palestine (rejetée alors par les Palestiniens et les pays arabes voisins). Mais il intervient surtout après presque deux ans de campagne d'anéantissement de Gaza menée par le gouvernement de Benjamin Netanyahu en représailles des massacres commis par le Hamas le 7 octobre 2023. Plus de 60 000 personnes ont été tuées, dont un tiers d'enfants... une estimation basse du décompte macabre qui ignore surtout la souffrance indicible de ces deux millions de Palestiniens emprisonnés dans l'enclave. Et, parallèlement, le gouvernement israélien accélère la colonisation de la Cisjordanie.

« Nous vivons un moment historique. (...) La reconnaissance de l'État de Palestine est le début d'un processus. (...) La solution à deux États est une idée fragile, mais encore possible. » Tel a été, en somme, le propos du Premier ministre luxembourgeois lors de cette session des Nations unies. Au micro de *RTL* après son discours, Luc Frieden a parlé de « décision difficile à prendre pour le Luxembourg (...), une décision qui ne va pas contre les Israéliens, ni contre les Juifs, au contraire ». Des propos qui ont incité Martine Kleinberg, fondatrice de Jewish Call for Peace, à signaler au ministère d'État cette « erreur autant conceptuelle que juridique » que de « confondre une nationalité et une confession ». Il s'agirait

d'une « confusion lourde de conséquence (...) et qui serait aujourd'hui la principale source de l'antisémitisme en Europe et au Luxembourg ». Ce nouvel élan de reconnaissance des pays occidentaux a été enveloppé de propos, plus ou moins adroits, répondant à ceux qui assurent que le moment n'est pas opportun. « Cette reconnaissance (...) est une défaite pour le Hamas comme pour tous ceux qui attisent la haine antisémite, nourrissent des obsessions antisionistes et veulent la destruction de l'État d'Israël », a plaidé le président français.

Mais ni le Hamas ni Benjamin Netanyahu ne veulent entendre parler de solution à deux États. Avant de décoller pour New York où il devait parler devant l'Assemblée générale des Nations unies ce jeudi, le Premier ministre israélien, poursuivi par le Tribunal pénal international pour crime contre l'humanité, a répété : « Il n'y aura pas d'État palestinien. » Benjamin Netanyahu devait rencontrer le président américain dans la foulée. « Le seul qu'il écoute », a regretté Xavier Bettel (DP) lors d'une conférence de presse téléphonique mardi. « La paix repose entre les mains de Donald Trump », a poursuivi le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois. Trump a rencontré les chefs d'États arabes mardi. Rien n'a filtré depuis sur le contenu de la réunion. Les discussions avec Netanyahu doivent être décisives. Mardi, lors de son allocution de 57 minutes (contre quinze autorisées), le président américain n'a que brièvement évoqué Gaza et a essentiellement demandé le retour de tous les otages israéliens. Ce que Netanyahu ne demande même plus prioritairement, au grand dam des familles.

La reconnaissance ne va pas sauver un enfant à Gaza. Au contraire. Tsahal y a intensifié son

attaque depuis l'annonce, en juillet, de la reconnaissance collective de la Palestine. « De Fridden ass net muer do », a concédé Luc Frieden à la presse mardi. « On verra ce qu'il se passe dans les prochains mois », a-t-il complété. Interrogés sur d'éventuelles sanctions, les deux représentants du gouvernement à New York jouent la montre. Le Luxembourg ne dispose pas du cadre légal pour prononcer des mesures restrictives contre des personnes de manière autonome. Une analyse serait rendue avant la fin de l'année. D'autres représentants politiques européens mâchent moins leurs mots. À la tribune, le Premier ministre irlandais, Micheál Martin, a évoqué « un génocide qui se déroule sous nos yeux ». Le gouvernement espagnol multiplie les actions pour faire pression sur le gouvernement israélien : embargo sur les contrats d'armement, fermeture des ports aux livraisons d'armes et même demande de boycott des compétitions internationales. La Commission européenne attend, elle, la réponse des États-membres sur les sanctions commerciales. D'aucuns espèrent le moment sud-africain pour Israël, ce moment où la mise au ban internationale contraint à cesser ce qui fait l'objet des reproches.

Ce point de bascule est-il proche ? Intervient-il jamais ? Au Grand-Duché, les voix se préoccupant du dévoiement de la guerre contre le Hamas se font de plus en plus nombreuses. Ce jeudi, l'ex-Pirate Ben Polidori, désormais LSAP, interroge le gouvernement sur son positionnement quant à une éventuelle interdiction d'Israël à l'Eurovision. ONG et syndicats battent, eux, le rappel en vue d'une grande manifestation pour la paix à Gaza dimanche. Amnesty, Médecins sans frontières, Handicap international et une trentaine d'autres associations convergent

dans la Luxembourg Coalition for Palestine (*LetzactforPalestine.lu*). Est visée la participation d'au-moins 2 000 personnes à cette manifestation sous la couleur rouge : « Red card for genocide ». Parmi les soutiens figure l'Union des syndicats, avec l'OGBL donc, mais aussi le LCGB, moins prompt à manifester pour les causes internationales. La communication syndicale est plus consensuelle... et ne parle pas de génocide : « L'Union des syndicats OGBL-LCGB réaffirme que la paix au Proche-Orient ne pourra être construite que sur la base du droit international, de la reconnaissance mutuelle et d'une véritable solution politique. »

Le LSAP, déi Greng, déi Lénk et le KPL s'allient aussi et appellent leurs membres à participer à la marche. Les leaders de ces partis marcheront également. Interrogés mardi par le *Land* sur leur éventuelle participation dimanche, Xavier Bettel (DP) a prétexté qu'il sera « dans l'avion », Luc Frieden (CSV) n'a pas répondu. Le nombre de ministres et de députés de la majorité présents (le cas échéant) en dira long sur la transversalité (ou non) de l'engagement pour la paix à Gaza.

Dans *Haaretz* ce jeudi, l'éditorialiste Gideon Levy parle du jour où « le monde a rempli son obligation minimale en reconnaissant un État qui risque de ne jamais voir le jour » : « On the day France's president celebrated a diplomatic victory, Palestinian statehood seemed more distant than ever. At no point in time has the dream of a state seemed more disconnected from the reality on the ground. The president of the state that nearly the entire world now "recognizes" will attend the General Assembly via a video link, while the ICC's No. 1 most-wanted will address the hall from the dais. » ●

BLÖG



PERSONALIEN

Mars Di Bartolomeo,

Abgeordneter und Urgestein der LSAP, erklärte gestern im *RTL-Radio*, die Kammerfraktion sei dabei, „ein richtig, richtig gutes Team zu werden, mit der exzellenten Kapitänin Taina Bofferdin“. Er war auf den *Tageblatt*-Artikel vom 25. August angesprochen worden, der die Fraktion als „politisch eher blass“ beschrieb und das nach Recherchen interner „Streitigkeiten“ auf die Führungsschwäche Bofferdings zurückführte. Womöglich könnte Nicolas Schmit für den Wahlkampf 2028 „reaktiviert“ werden. Di Bartolomeo bestritt das: „Nicolas Schmit ist einer meiner langjährigsten Freunde und denkt nicht im Traum daran“ (Foto: sb). [PF](#)

François Bausch,

früherer Minister für Verteidigung, Mobilität und Bauten, wird im Prozess um die Explosion im Munitionslager der Armee 2019 angeklagt. *Reporter.lu* hatte am Montag berichtet, dass die Staatsanwaltschaft das erwäge. Die Ratskammer des Bezirksgerichts Luxemburg bestätigte es am gestrigen Donnerstag. Bei der Explosion starben zwei Armeeangehörige, zwei weitere wurden schwer verletzt. Die Anklage lautet auf „coups et blessures involontaires“ in zwei Fällen. Bisher bezog sie sich nur auf den früheren Stabschef der Armee, Alain Duschène.

Bausch legte über seinen Anwalt Berufung gegen die Entscheidung ein. In jedem Fall gilt bis zu einem Urteil die Unschuldsvermutung. Die Anklage eines früheren Ministers wäre ein Novum und ein anderer Aspekt der seit der Verfassungsrevision von 2023 möglichen Strafverfolgung von Regierungsmitgliedern, ohne dass zunächst das Parlament eine Rolle zu spielen hätte. *Reporter.lu* schrieb, Bausch würden wohl vor allem politische Versäumnisse als

Bautenminister angelastet. Damit könnte in Luxemburg eine Justiziabilisierung der Politik beginnen. [PF](#)

José Balanzategui,

Ökonom und Erster Direktionsrat der CNS, wurde vorigen Freitag vom Regierungsrat als ihr neuer Präsident mit Wirkung vom 1. November nominiert. Nachdem 2018 mit Christian Oberlé der frühere Verwaltungsdirektor der Schuman-Spitäler das Amt übernommen hatte, ist Balanzategui ein CNS-interner Nachfolger. Nach 27 Jahren Tätigkeit zur Kranken- und zur Pflegeversicherung verfügt er über eine umfangreiche Expertise und kennt die Vertreter von Gewerkschaften und Patronat im Verwaltungsrat der CNS gut. In für die Krankenversicherung politisch turbulenten Zeiten ist das viel wert. [PF](#)

U M W E L T

Bad luck

Le 18 septembre, Serge Wilmes, ministre CSV de l’Environnement, livrait un communiqué de presse dans lequel il revêtait ses plus

beaux atours d’écologiste convaincu. Il tempêtait que l’UE n’avait pas réussi à se mettre d’accord sur ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre à 90 pour cent d’ici 2040, ni à finaliser sa contribution pour 2035 dans le cadre de l’Accord de Paris. « C’est une perte de temps et de crédibilité monumentale que je déplore profondément. [...] Nous décevons nos concitoyens, nous nuisons à nos entreprises et nous perdons la confiance de nos partenaires hors de l’Union européenne. » En la matière, le Luxembourg est un bon élève. Entre 2005 et 2023, le pays a réduit ses émissions de 35,7 pour cent, contre 30,5 pour cent pour la moyenne européenne.

Las, le même jour, la ministre de l’Agriculture Martine Hansen (CSV), répondait à une question parlementaire de Gusty Graas (DP) qui lui demandait de se justifier sur le maintien de l’autorisation de l’acétamipride, « un insecticide dont les effets délétères sur la biodiversité, l’environnement et la santé humaine sont largement documentés », expliquait le Bettembourgeois. La ministre n’empruntait pas le nouveau dynamisme de son collègue de l’Environnement, se bornant à expliquer que « Lors de la dernière



actualisation de son analyse de risque [...], l’autorité européenne de la sécurité des aliments (l’Efsa, ndlr) n’a identifié aucune preuve scientifique concluante, indiquant un risque pour la santé humaine ou l’environnement ». Elle suivrait donc cet avis.

L’acétamipride est un néonicotinoïde qui s’attaque au système nerveux des insectes. On l’appelle le tueur d’abeilles. En France, l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement, indique que « ses effets non intentionnels sur de nombreux auxiliaires des cultures, notamment des pollinisateurs [...] sont maintenant clairement documentés ». Depuis 2024, L’Efsa reconnaît même la possibilité que l’acétamipride ait des effets sur le développement du cerveau des fœtus humains : « Les résultats de cette analyse montrent d’importantes incertitudes quant au potentiel de neurotoxicité développementale de l’acétamipride, ce qui impose la nécessité de nouvelles données pour mieux comprendre ses mécanismes et permettre une évaluation fiable du danger et du risque. » Serge Wilmes a été coupé dans son élan (photo : oh). [EN](#)

GESELLSCHAFT

Murs du souvenir

« L’innommable barbarie nazie a voulu qu’à jamais disparaissent dans la souffrance et les flammes, les corps, les âmes et jusqu’au souvenir de ce qu’à été le peuple juif. » Un mur inauguré samedi en présence de la ministre de la Justice, Élisabeth Margue (CSV), recense les noms de 1 225

victimes juives du nazisme au Luxembourg (celles qui ont été identifiées). Ce monument érigé où se dressait jusqu’en 1941 l’ancienne synagogue (rue Notre-Dame) a été réalisé à l’initiative de MemoShoah, avec le soutien du gouvernement, de la Ville de Luxembourg, du Consistoire israélite de Luxembourg, et de la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah. Cette dernière soutient aussi le Mémorial digital de la Shoah. En association avec le C2DH de l’Uni.lu, ce (remarquable) projet présente, en ligne et individuellement, les victimes locales de l’Holocauste (sur [memorialshoah.lu](#)). [PSO](#)

Lingua franca

Pierre Reding, Kommissar für die luxemburgische Sprache, stellte am Mittwoch Jahre im parlamentarischen Kulturausschuss den Aktionsplan für die luxemburgische Sprache samt konkreten Maßnahmen vor. Die Bedeutung der Sprache für die Gesellschaft als Kommunikationssprache – etwa, dass Dachdecker einander verstehen müssen, ebenso wie Pädagogen Kinder, die weinen, oder Pflegekräfte in Altenheimen ihre Patient/innen – wurde erörtert. Besprochen wurden unter anderem auch der Ausbau des Angebots von Luxemburgischkursen; dass die Sprache im Rahmen des Unesco-Weltsprachenatlas’ weiter beworben wird; dass die Webseiten der Gemeinde auch auf Luxemburgisch angeboten werden; dass eine Sprachkorrektur ihren Weg in die gängigen Texterstellungsprogramme findet. Jene Wähler/innen, die um den Erhalt der Landssprache – etwa wegen der geplanten französischen Alphabetisierung – fürchten, wird all das freuen. [SP](#)

|||||

Blitzblank

||||| Sarah Pepin

Die Anti-Korruptionsgruppe des Europarats Greco war in den vergangenen Tagen erneut zu Besuch. Es war der sechste Zyklus, und die stramm getaktete Tagesordnung umfasste unter anderem Gespräche im Innenministerium, einstündige Interviews mit Gemeindebeamten, der Bürgermeisterin der Hauptstadt, dem Bürgermeister von Düdelingen ebenso wie mit Oppositions-Gemeinderäten. Eine österreichische Staatsanwältin, ein Anwalt aus Belgien, ein Richter aus Frankreich und eine hohe Beamtin der Generalinspektion aus Monaco waren fünf Tage angereist.

Ziel der Übung ist es, auf kommunalem Niveau gegen Korruption vorzugehen. Minister, Abgeordnete und hohe Beamte unterliegen alle

einem Deontologiekodex. In den Gemeinden gibt es einen solchen bisher noch nicht. In diesem Sinne hatte die damalige Innenministerin Taina Bofferdin (LSAP) vor drei Jahren einen Gesetzentwurf deponiert – er sieht unter anderem vor, dass Gemeindepolitiker und ihre Lebensgefährten künftig eine Stellungnahme zu ihrem Immobilienbesitz innerhalb der Gemeinde abgeben. Das Gutachten des Staatsrates enthielt vergangenen November ein halbes Dutzend Einwände. Léon Glodens Innenministerium will die Änderungen noch dieses Jahr nachreichen; Interesse hat er daran, denn die Greco hat eine Deadline festgesetzt: Bis zum 31. Dezember 2027 sollen die Empfehlungen umgesetzt werden. Im Vorfeld hatte die Greco einen ausführlichen Fragebogen

zum Status Quo der Korruptionsbekämpfung im Land verschickt.

Dass die Greco sich für ihren Besuch für die Hauptstadt und Düdelingen entschieden hat, ist interessant. Immerhin sind die typische Provinzialität und die Armada an Interessenkonflikten noch stärker im ländlichen Raum ein Thema. Carole Thoma, Sprecherin für déi Lénk und Gemeinderätin in Düdelingen, wird der Greco Rede und Antwort stehen. „Im Rahmen der Personalpolitik ist in Sachen Transparenz noch viel zu leisten“, sagt sie im Gespräch mit dem *Land*. Die Opposition ist bei diesen Gesprächen nicht dabei und ihre Kontrollkapazitäten sind demnach begrenzt – auch was die öffentlichen Ausschreibungen angeht, die der Schöfferrat verwaltet. François

Benoy, grüner Gemeinderat, wurde für die Hauptstadt ausgewählt. „Es gibt ein Defizit an Information“, moniert er. Die Sensibilisierung über Interessenkonflikte könne verbessert werden.

Historisch sind die Berichte der Greco nicht immer zugunsten des Großherzogtums ausgefallen. 2018 waren die Empfehlungen nicht einmal „ansatzweise umgesetzt“ worden. Die Greco hatte festgestellt, Luxemburg tue nicht genug, um den Favoritismus und den „Austausch von Gefälligkeiten“ einzudämmen. Damals ging es etwa um die Kontrolle der Parteienfinanzierung. An einem Imageschaden ist die schwarz-blaue Regierung nicht interessiert. Eine gewisse Nervosität sei im Vorfeld des Besuches spürbar gewesen, heißt es vonseiten der Opposition. ●

Tout seul

IIII Erwan Nonet

Contraint de justifier une politique agricole commune low cost, le commissaire européen Christophe Hansen (CSV) croule sous une avalanche de critiques

Il a rêvé de devenir commissaire européen, mais il n'est pas sûr que Christophe Hansen (CSV) se délecte tant que cela de sa position aujourd'hui. À peine ont-elles commencé que les négociations qu'il dirige pour définir la Politique agricole commune (PAC) pour les années 2028-2034 s'annoncent impossibles. Tous les pays européens critiquent les orientations proposées dans ce premier jet. Sur le fond comme sur la forme : rien ne va et le Wiltzois prend les coups.

Même sa cousine y est allée de ses piques. Sortant du conseil européen « Agriculture et pêche », mardi dernier, la ministre de l'Agriculture Martine Hansen (CSV) déclarait au *Wort* qu'elle « espérait quelque chose de différent. » Le lendemain, la *Saarbrücker Zeitung* la citait à son tour : « Weniger Geld für die Gleichen Maßnahmen [...], also keine gute Sache ». Même dans sa communication officielle, elle ne cache pas son agacement : « Nous partageons la vision d'une future politique agricole commune avec 'moins de règles et plus d'incitations', mais il est difficile d'y arriver avec moins de budget. »

La situation de Christophe Hansen est intenable, mais ce n'est pas complètement de sa faute. Il ne peut jouer qu'avec les cartes que sa cheffe, la présidente de la Commission Ursula von der Leyen, lui a données. Spoiler : sa main est exécration.

Le budget de l'Europe va grimper de 66 pour cent, passant de 1 200 milliards d'euros pour la période 2021-2027 à 2 000 milliards d'euros pour 2028-2034. Oui, mais l'essentiel sera consacré à la compétitivité et la défense. L'agriculture, jusque-là unique exemple d'une politique véritablement commune à l'ensemble des États membres, est snobée. Son budget passera de 387 à 300 millions d'euros, soit une diminution de plus de vingt pour cent. Puisque ses objectifs ne changent pas, forcément, ça coince.

Le ministre de l'Agriculture espagnol, Luis Planas, est lapidaire : « Les propositions ne nous plaisent pas ». Son homologue française, Annie Genevard, est toute aussi claire : « La proposition initiale de la Commission tourne le dos à la vision ambitieuse que j'ai toujours défendue pour la place de l'agriculture dans le destin de la France et dans le projet européen. » Sa collègue finlandaise, Sari Essayah, abonde : « Les montants du projet sont nettement inférieurs à ce qu'il faudrait pour garantir la stabilité du monde rural. » L'Autrichien Norbert Totschnig y voit un « gravierendern Systembruch ». Même les lobbyistes ne sont pas contents. Le principal groupe de pression, Copa-Cogeca, estime que, tel qu'il a été présenté, le projet va « démanteler l'aspect commun de la PAC » en usant de « coupes budgétaires dissimulées » et d'une renationalisation complète maquillée en « simplification administrative ».

Von der Leyen n'aide pas

Voilà une autre innovation qui ne passe pas. Jusqu'à présent, la PAC reposait sur deux piliers : le soutien aux revenus des agriculteurs et le soutien au développement rural. La commission souhaite qu'ils fusionnent, ce qui est perçu comme une dilution budgétaire dans laquelle les aides seraient mises en concurrence avec d'autres priorités. Chaque pays pourra faire à peu près ce qu'il veut de l'argent qu'il recevra. Face au *Land*, Martine Hansen râle : « Nous avons toujours plaidé pour que la PAC garde un budget divisé en deux piliers, avec des montants à la hauteur de nos ambitions. La nouvelle structure du budget

avec un fonds commun ne va effectivement pas dans ce sens. [...] Cela ne renforce certainement pas la visibilité et l'indépendance de la PAC. »

La ministre regrette également que « certaines mesures importantes n'ont plus de budget propre, comme le programme de distribution de fruits et de lait à l'école ou encore l'initiative Leader. » Les programmes leaders (pour Liaison entre actions de

massif et une rupture de la continuité de développement dans certains pays.

Christophe Hansen peine à justifier ces directions. On le sent même mal à l'aise, comme lorsque le 11 septembre, face aux députés européens, il assurait que « la PAC était au cœur du projet européen » et qu'il partageait « un grand nombre de points de vue, l'appel à une PAC forte et l'identité de la PAC qu'il faut maintenir. »

Mais quelle est l'autorité du commissaire à l'agriculture ? Le média *Politico* note le paradoxe : « Ursula von der Leyen a laissé au commissaire à l'Agriculture, Christophe Hansen, le soin de défendre les coupes budgétaires contre lesquelles il s'était lui-même battu pendant des mois en coulisses. »

Ce n'est pas lui faire injure de dire qu'il n'est pas un poids lourd de la politique européenne. Bien qu'on lui reconnaisse sa connaissance du secteur - il rappelle régulièrement être fils d'agriculteur -, il n'est pas perçu comme un meneur politique. Cela ressemble d'ailleurs à une caractéristique commune à tous ses collègues commissaires. La présidente Ursula von der Leyen n'a nommé que des personnalités qui ne lui font pas d'ombre. Son refus catégorique de conserver dans son équipe le français Thierry Breton, dont la parole était forte et entendue, est significatif.

Von der Leyen a montré ces derniers mois une dimension très verticale de l'exercice du pouvoir. L'accord commercial avec les États-Unis s'est construit sans Stéphane Séjourné (commissaire chargé de la prospérité et de la stratégie industrielle), mais avec Maros Sefcovic (commissaire chargé du commerce) pourtant sous l'autorité du Français. L'allemande Sabine Weyand, à la tête de la direction générale du commerce, a été exclue des négociations car, plus combative contre les USA, elle ne suivait pas la ligne de la présidente.

La volonté de von der Leyen de conclure l'accord du Mercosur, qui contrarie également les agriculteurs, ou la façon dont est orchestrée la répartition du budget de l'Union sont d'autres exemples illustrant sa poigne autocratique. Malgré toute sa bonne volonté, il est aujourd'hui difficile d'imaginer que Christophe Hansen puisse faire évoluer la PAC dans un autre sens que celui décidé par la présidente de la Commission.

Au Luxembourg, on comprend que Christophe Hansen ne doit pas avoir la vie facile tous les jours. Interrogé par le *Land*, Christian Wester, président de la Centrale paysanne, soupire, « Il faut être réaliste, il n'est pas le premier à décider... Je suis persuadé qu'il fait de son mieux mais le problème ne vient pas de lui, plutôt de la tête de la Commission. » L'éleveur d'Alzingen compare le commissaire à sa cousine. « Beaucoup d'agriculteurs se sont dit qu'avec Martine Hansen comme ministre, tous les problèmes se régleraient facilement. Mais ce n'est pas comme ça que ça se passe. On ne fera pas de demi-tour. Même avec elle, si ça n'empire pas, ce sera déjà bien. »

Finalement, Martine Hansen jure ne pas trop en vouloir à son cousin. Elle « salue son travail, car il fait tout son possible pour assurer pour au moins une partie des mesures prévues par la PAC un budget dédié. » Des remerciements dans lesquels résonne surtout l'impuissance du commissaire européen. Le problème avec les rêves, c'est que, parfois, ils se réalisent. ●



développement de l'économie rurale) sont des éléments moteurs de la dynamisation des campagnes. Au Luxembourg, les initiatives Téi vum Séi, les produits Ourdaller ou la création du Mullerthal Trail sont quelques-uns des 591 projets soutenus par ces programmes depuis 1991. Sur la dernière période budgétaire (2014-2022), 157 initiatives se sont partagées 17,6 millions d'euros.

Si la Commission a bien inscrit ces programmes dans son projet de budget, elle ne prévoit aucune obligation réglementaire pour les États de les inclure dans leurs plans. Ce ne sont plus que des options, ce qui fait craindre un désengagement

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Guillaume V

Nächste Woche tritt ein neues Staatsoberhaupt sein Amt an. Nicht als Ergebnis allgemeiner, freier, geheimer Wahlen. Sondern als Erbe. Arbeiterinnen, Angestellte, Beamtinnen, Schulkinder hatten einen arbeitsfreien Tag erwartet. Die Regierung schenkte ihn den Unternehmern.

Die Unternehmer begrüßen den „transfer d’entreprise“. Ihnen behagt die Monarchie. Solange sie nicht herrschen will. In der unveränderlichen Folge der Monarchen soll sich die Unveränderlichkeit der herrschenden Verhältnisse spiegeln: des Privatbesitzes an Fabriken, Banken, Läden, der Lohnarbeit, des stellvertretenden Parlamentarismus. Ein Prinz ist Verkaufsargument jeder Prospektionsreise.

Im 19. Jahrhundert kämpften Monarchie und Bürgertum um die Herrschaft. Nach zwei Revolutionen, einem Putsch, Verkaufsverhandlungen einigten sie sich 1868 auf einen Kompromiss. Großherzogin Marie-Adelheid ignorierte ihn. Großherzog Henri stellte ihn infrage. Die Bourgeoisie pfiff beide zurück.

Großherzog Henri wollte zum Louis-Philippe des Neoliberalismus werden. CSV-Premier Jean-Claude Juncker versprach sich nationale Kohärenz. Beim Verlust der sozialen Kohärenz. Schrullen, Patzer, Skandale ließen den Versuch im Fiasko enden.

Die Arbeiterbewegung, das liberale Bürgertum hielten die Monarchie für bigott, militaristisch: für eine Stütze des CSV-Staats. Der liberale Premier Xavier Bettel stützte sie zurecht. Die Verfassungsreform, der Waringo-Bericht machten aus dem Naussauischen Erbverein ein Erbbeamtentum.

Von Manderscheid, Greisch bis Superjhemp steht der Beamte für den nationalen Kleinbürger. Statt aristokratisches Charisma strahlen Erbbeamter Guillaume, Gemahlin Stéphanie Biederkeit aus. In der Freizeitkluft des Kleinbürgertums schieben sie den Kinderwagen durch die Menschenmenge. Stets etwas unwohl in ihrer Haut. Stets links und rechts die Leibwächter.

Eheschließungen im Hochadel werden als Märchenhochzeiten inszeniert. Guillaume, Stéphanie machen keine Anstrengungen, als Traumpaar zu erscheinen. Die kleinbürgerliche Ehe ist eine unromantische Zweckgemeinschaft. „DIE FRAU: Ist es wahr, daß ihr alle Möbel selber gemacht habt, auch den Schrank? DIE BRAUT: Alles. Mein Mann hat es entworfen, gezeichnet, die Bretter gekauft, gehobelt, alles, und dann geleimt, also alles, und es sieht doch ganz gut aus“ (Bertolt Brecht, *Die Kleinbürgerhochzeit*, GBFA, Bd. 1, S. 245).

Guillaume I., II., III., IV., Adolphe, Charlotte, Jean, Henri hatten vier, fünf, sechs Kinder. Um die Thronfolge abzusichern. Kinderreich sind heute arme oder reiche Familien. Die Kleinbürgerfamilie zählt zwei Kinder. Guillaume, Stéphanie haben zwei Kinder.

Guillaume V. will nicht in einem Schloss wohnen und arbeiten. Er will morgens wie alle Beamten das Haus verlassen, zur Arbeit gehen. Guillaume, Stéphanie planen, „eng Dependance um Terrain vum Schlass zu Colmar-Bierg ze bauen. Dës Dependance wäert eisem Familljeliewe virbehale sinn a gëtt mat eisen eegene Mëttel finanzéiert“ (Pressemitteilung, 17.7.24). Sie erfüllen sich den Traum jeder Kleinbürgerfamilie: den Traum vom Eigenheim.

Das Kleinbürgertum dominiert kulturell. Deshalb zählt sich jeder zum Kleinbürgertum, nennt sich „Mittelschicht“. „[L]es gouvernements passent, les sociétés périssent ou s’étioient, mais nous, nous dominons tout cela et la police est éternelle“ (Honoré de Balzac, *Les petits bourgeois*, Brüssel, 1855, Bd. 5, S. 196).

Seine Eltern stifteten Chaos. Nun muss Guillaume für Eintracht sorgen. Freudig zeigt er dem Kleinbürgervolk: Ich bin so spießig wie ihr! Ich glaube an Eigentum, Ordnung, Sicherheit. Ich gehe nicht zur Jagd. Ich trenne meinen Müll. Ich schaue abends „De Journal vun RTL“.

Mit der List der Mimikry soll Guillaume V. das Kleinbürgervolk mit der Monarchie versöhnen. Er opfert sein Alleinstellungsmerkmal: die aristokratische Würde. Friedlich verschwindet die Monarchie in ihrer Verkleinbürgerlichung. Dann fühlen sich alle Kleinbürger imstande, Großherzog, Staatsoberhaupt zu werden. ● ROMAIN HILGERT

« Les fruits de la souveraineté »

IIII Bernard Thomas

La liberté académique ne s’use que quand on ne s’en sert pas, pourrait-on dire en référence à la devise du *Canard enchaîné*. La cellule scientifique de la Chambre des députés a publié ce mardi une étude aussi critique que fouillée sur le sujet délicat de « la compétitivité fiscale du Luxembourg ». Un *paper* de 128 pages qui va bien au-delà des éléments de langage usuels des lobbies de la place, repris par les autorités politiques. La députée Déi Lénk, Nathalie Oberweis avait saisi la cellule en automne 2022 pour savoir comment « interpréter scientifiquement » les résultats que venaient de publier un *data scientist* (Javier Garcia-Bernado) et un économiste (Petr Janský). Les deux chercheurs estimaient à 0,9 pour cent le taux d’imposition « réel » que les multinationales payaient au Luxembourg. Ceci alors que le taux légal (également dit « d’affichage ») se situait à 29,2 pour cent. Comment arrive-t-on du taux officiel au taux réel ? Par des exonérations, abattements, réductions et déductions qui permettent de réduire, souvent à la portion congrue, la base imposable des holdings internationales.

Pour traiter la question de l’optimisation fiscale, la cellule a constitué une équipe « in house » composée d’une géographe (Estelle Mennicken), d’un juriste-fiscaliste (Julie Kaprielian), ainsi que d’un historien (Fabio Spirinelli). Ils ont eu l’appui de deux externes provenant de l’Uni.lu : Nora Paulus et Benoît Majerus. Le rapport souligne que les taux calculés par Garcia-Bernado et Janský sont confirmés par plusieurs travaux (publiés entre 2017 et 2024) : « Les estimations varient entre 1 et 8 pour cent ». Mais, avertit la cellule, ces chiffres seraient à interpréter « avec prudence ». Car ils se basent sur des données relativement anciennes : Les plus récentes datent de 2017, un moment où l’architecture fiscale internationale était en pleine reconfiguration suite à Luxleaks. La cellule pointe ce « laps de temps significatif », dû au rythme de production académique. Et

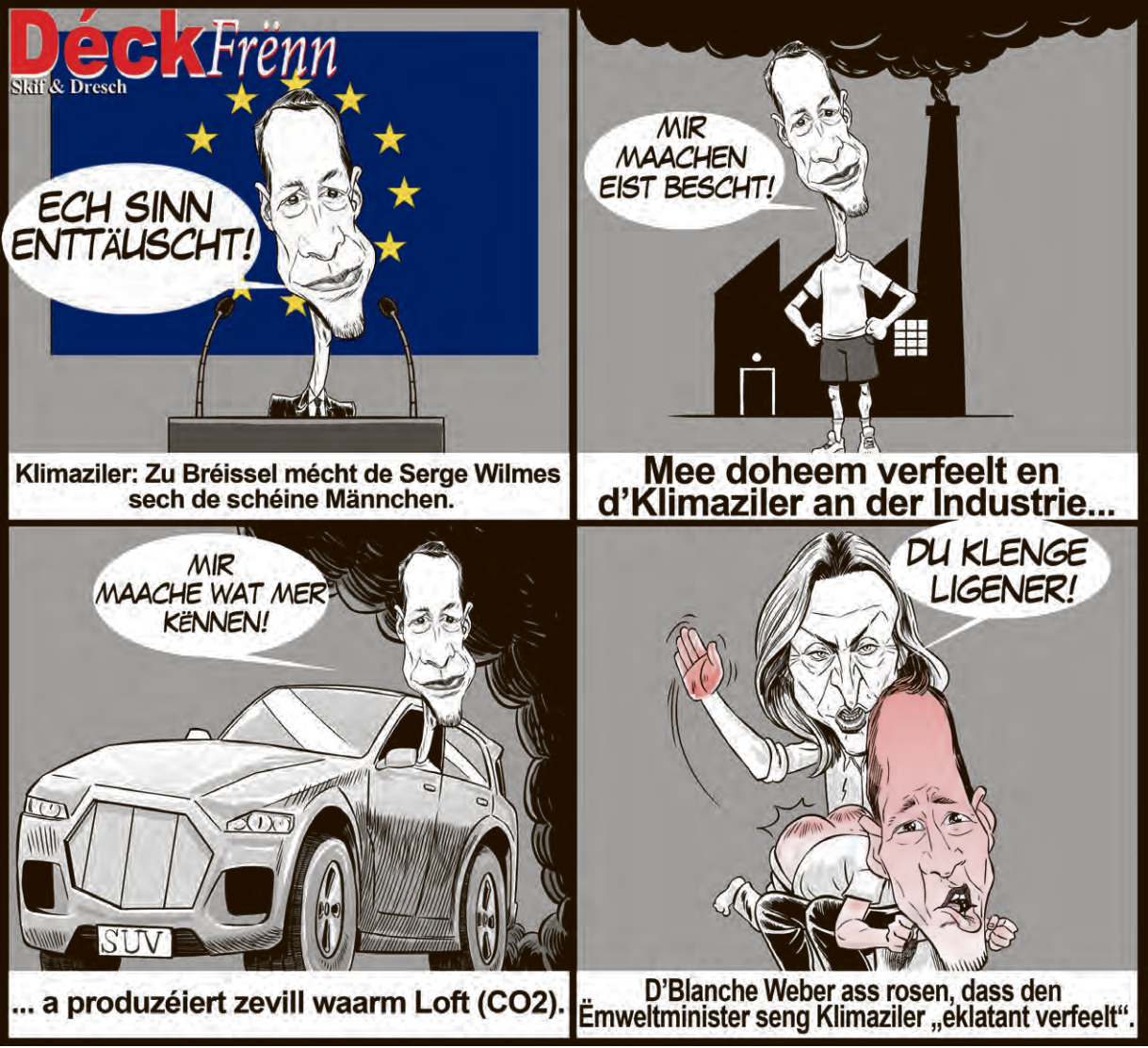
d’avancer une hypothèse : Entretemps, les dispositifs européens visant à endiguer l’optimisation fiscale agressive auraient « probablement » influencé les taux d’imposition réels.

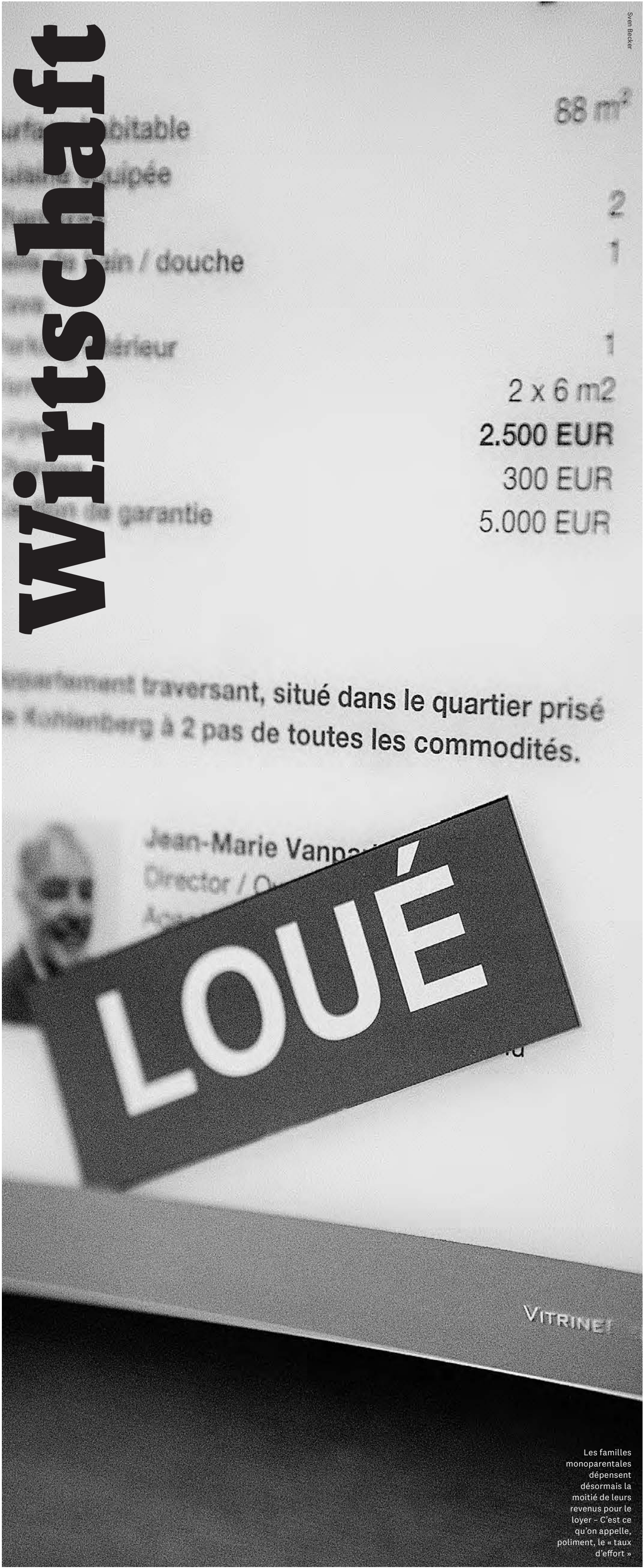
La cellule ne minimise pas pour autant les divergences entre taux d’affichage et réel. Elle rappelle que ceux-ci ne seraient pas un « artefact comptable », mais refléteraient « des choix stratégiques », tant de la part des multinationales que du Luxembourg, qui chercherait, comme d’autres petits pays, à utiliser la fiscalité comme « levier important de l’attractivité ». (En 1983 déjà, Gaston Reinesch glosait sur la souveraineté comme « un capital dont on peut tirer un rendement », suivi en 2001 par André Bauler avec son magnum opus *Les fruits de la souveraineté*.) La cellule scientifique sait qu’elle avance en terrain miné. Elle se couvre dès l’intro : Son objectif serait strictement « descriptif et analytique », elle ne prendrait pas position sur « le caractère moralement juste ou injuste ». Or, le rapport n’a pas peur de thématiser les « effets défavorables » du dumping fiscal. À commencer par la « sous-provision de biens publics » (des autres États). La cellule cite ainsi l’*Atlas of the Offshore World*, selon lequel le *profit shifting* vers le Luxembourg aurait occasionné en 2021 une perte de neuf milliards de dollars pour l’Allemagne et de cinq milliards pour la France. Elle résume aussi la position des défenseurs de la concurrence fiscale, qui y voient « un rôle de discipline institutionnelle, en limitant le pouvoir discrétionnaire des gouvernants ».

Le quatrième chapitre de l’étude est consacré à l’histoire de la place financière. Les historiens Benoît Majerus (dont le projet « Digshell » vient de recevoir une bourse de 3,3 millions d’euros par le Conseil européen de la recherche) et Fabio Spirinelli tracent en quelques pages une nouvelle histoire critique de la place financière, qui

tranche avec le *master narrative* légitimiste et téléologique qui prédominait jusqu’ici. Ils reviennent aux origines de la Holding 29 (probablement sous l’impulsion de l’Arbed), évoquent l’effondrement de l’empire Bernie Cornfeld, l’évasion fiscale du « dentiste belge », le business de la domiciliation... Sans oublier les *tax rulings*, cette « fiscalité ‘négociée’ par les entreprises avec l’administration ». Mais le passage le plus intéressant (car inédit) est sans doute un cas concret qui s’est déroulé aux balbutiements de l’offshore luxembourgeois. La cellule retrace comment, entre 1936 et 1938, une société d’électricité basée à Madrid et active en Argentine a constitué une holding au Grand-Duché, afin de se mettre à abri d’une éventuelle nationalisation par les républicains espagnols. Les autorités luxembourgeoises se montrent aussi serviables que diligentes. « Ils feront tout ce que nous voulons. D’un décret spécial [...] jusqu’à un allègement fiscal », s’étonne le vice-président de la holding.

Les temps ont changé. Même si le Luxembourg « continue à occuper une position stratégique dans les chaînes de planification fiscale des groupes transnationaux », la juridiction a dû s’adapter aux nouvelles normes internationales. Dans les deux derniers chapitres, Julie Kaprielian présente l’actuel paysage fiscal, plus réglementé et transparent, et insiste sur la « concurrence multidimensionnelle » (stabilité, cohésion sociale, infrastructures, etc.) que se livrent les juridictions, « au-delà de la fiscalité ». Le Luxembourg cherche à profiter des marges d’interprétation qui lui restent. La cellule cite la directive Atad, que le Grand-Duché veut transposer en y intégrant les entités de titrisation (qui ne figurent pas dans le texte européen). La Commission européenne a introduit un recours en manquement contre le Luxembourg. La cellule scientifique conclut que la souveraineté fiscale luxembourgeoise s’exerce désormais dans un cadre « d’autonomie encadrée ». ●





Sven Becker

La nation des locataires

III Bernard Thomas

Un tiers des résidents sont locataires. Leur taux d'effort (39,3%) alimente le taux de rendement des bailleurs. Un survol statistique

Deloitte, Property Index 14th edition, août 2025

« Luxembourg City ranks as the most expensive city for renters in 2024, with average rental prices reaching 43,4 euros per square meter », écrit Deloitte dans son nouveau *Property Index*. La Big Four place le Luxembourg en haut du podium. Loin devant Paris, Dublin (32 euros le mètre carré) et Barcelone (30 euros). Des loyers qui mettraient en évidence « the premium cost of housing in Europe's key urban centers ».

Sur les dix dernières années, les loyers ont quasiment doublé dans la capitale. Entre 2015 et 2025, le loyer moyen y est passé de 22,6 à 44,3 euros le mètre carré, révèle le Stateg ce mercredi. L'Observatoire de l'habitat estime de son côté qu'il faut désormais déboursier plus de 2 000 euros pour un appartement ancien de 70 mètres carrés en Ville. Sur l'ensemble du territoire, la hausse des loyers annoncés a été plus régulière et lisse, entre 3,5 et quatre pour cent par an depuis 2010. Les derniers chiffres semblent indiquer qu'un plafond a été atteint : Les loyers annoncés viennent de reculer de 2,2 pour cent sur l'année écoulée.

Observatoire de l'habitat, « Typologie de logements locatifs partagés, de courte durée et digitalisés », note 41, décembre 2024

Pour « ancrer les talents », écrit l'Observatoire, de nouveaux produits sont désormais commercialisés. Le co-living a ainsi connu une « croissance (ultra) rapide », les annonces pour les logements partagés représentant désormais quinze pour cent des annonces locatives. Pour faire court, le co-living est le pendant expat des « chambres à café », dans une version « haut standing », à l'esthétique vaguement *hipster*. Le principe est simple : Une maison (ou un immeuble) est subdivisée en mini-unités meublées, qui sont exploitées par des sociétés spécialisées. Une gestion en partie automatisée grâce aux apps mobiles. L'Observatoire souligne la définition « relativement précise et restrictive » du public cible. L'offre reste réservée aux jeunes cols blancs célibataires. Dans un de ses *posts* LinkedIn, la société de co-living Many Many s'adresse aux firmes internationales : « Et hop ! Employés logés, employés soulagés, et par magie (ou presque) beaucoup plus opérationnels ». Pour sa nouvelle résidence à la Cloche d'Or, Many Many a d'ailleurs choisi le nom « HENRY's », acronyme pour « High Earners, Not Rich Yet ».

Comme on pouvait s'y attendre, l'offre co-living se concentre dans et autour de la capitale (surtout les quartiers Bonnevoie et Gare), avec « un pôle secondaire » autour de Belval. Les chercheurs de l'Observatoire ont passé au crible les annonces en ligne. L'unité de co-living la plus chère qu'ils ont trouvée se situe au Rollingergrund. Le loyer y est de 139 euros le mètre carré pour une chambre de onze mètres carrés. L'Observatoire fait le calcul : La maison comptant dix chambres et un studio, il estime le revenu mensuel total à 18 950 euros. Une manière pour le propriétaire de maximiser son rendement locatif.

L'Observatoire détaille les différentes stratégies économiques poursuivies par les sociétés de co-living. Le modèle classique est celui de la sous-location : Des propriétaires privés signent un contrat avec une société de gestion qui lui assure « un loyer et un taux d'occupation élevés ». Mais le modèle plus rentable et risqué (car il implique un fort endettement) est celui de l'acquisition de maisons, voire de la construction d'immeubles dédiés. Pour porter cet investissement, les sociétés sont « généralement soutenues

[...]

Les familles monoparentales dépensent désormais la moitié de leurs revenus pour le loyer – C'est ce qu'on appelle, poliment, le « taux d'effort »

[Suite de la page 9]

par des fonds d'investissement internationaux », note l'Observatoire. Le secteur co-living a longtemps été dominé par Altea (*furnished.lu*), lancé en 2007 par Carole Caspari, une ancienne « tax manager » jadis spécialisée dans la domiciliation de sociétés. La niche est devenue un marché qui attire des acteurs internationaux. La société belge Cohabs loue ainsi des chambres à Bonnevoie pour 1 500 euros. D'autres, comme l'allemande Habyt et la française Colonies, ont annoncé leur venue. Des résidences entières sont désormais conçues et construites pour le co-living. En mars 2024, la Ville de Luxembourg a ainsi officialisé l'acquisition d'une Vefa enlisée comportant 92 chambres meublées, qu'Immobel est en train de construire en face de la gare de Dommeldange.

Observatoire de l'habitat, « Estimation du taux de rendement d'un investissement locatif au Luxembourg », février 2025

Entre 2018 et 2022, les prix immobiliers affichaient des taux de croissance annuels obscènes, cumulant à 16,3 pour cent en 2021. Or, selon les calculs de l'Observatoire, le taux de rendement pour un appartement nouvellement acquis s'est dégradé durant ces cinq années boom, chutant à 3,04 pour cent en 2022. (Contre 4,3 à 4,6 pour cent entre 2010 et 2018.) C'est que, heureusement, les loyers ne pouvaient suivre l'envolée des prix. Les investisseurs ne s'en inquiétaient pas plus que ça. Ils tablaient, eux, sur les plus-values d'une vente future. L'Observatoire évoque « une composante 'spéculative' » : « La perspective d'une hausse future des prix des logements a pu attirer des investisseurs locatifs, ce qui a renforcé la hausse des prix. »

Ce délire collectif (dopé fiscalement) d'une croissance infinie a volé en éclats en 2022 avec la hausse abrupte des taux d'intérêts. En attendant « le retour de la confiance », écrit l'Observatoire, certains investisseurs pourraient être tentés de se tourner vers le segment de l'existant. Les taux de rendement locatifs y auraient « assez fortement augmenté » par l'effet combiné d'une baisse des prix et d'une « hausse poursuivie des loyers demandés par les bailleurs ». Les derniers chiffres, publiés cette semaine par le Statec et l'Observatoire, indiquent un début de redémarrage sur le marché enlisé des Vefas, et une hausse des prix dans l'existant. Les statisticiens y voient surtout l'effet des acheteurs qui ont souhaité « profiter des avantages fiscaux avant leur expiration définitive ». Et de rappeler que « le nombre de transactions [de Vefas] reste encore inférieur de moitié à la moyenne des années précédant la crise ».

Observatoire de l'habitat, « Évolution du taux d'effort des ménages résidents entre 2016 et 2019 », note 27, octobre 2021

Au taux de rendement de l'investisseur correspond le « taux d'effort » du locataire. La dernière estimation de cet indice, qui mesure la part du salaire accaparée par le loyer, remontait à 2019, et elle n'était guère rassurante. Les locataires déboursaient alors en moyenne 37,3 pour cent de leur salaire pour

se loger. Une hausse de 17,5 pour cent en à peine quatre ans. Ce jeudi, les chercheurs de l'Observatoire ont présenté en exclusivité un update devant la commission parlementaire du Logement. Les députés ont appris qu'en 2023, le taux d'effort était de 39,3 pour cent pour les locataires du privé. Pour les familles monoparentales, la situation est devenue dramatique : Elles dépensent désormais la moitié de leur revenu pour se loger. Les inégalités entre locataires sont, elles aussi, criantes : Les vingt pour cent les plus pauvres dépensent 55,6 pour cent de leurs revenus pour se loger, tandis que les vingt pour cent les plus riches n'affichent qu'un taux d'effort de 20,4 pour cent.

En forçant un peu le trait, on pourrait parler d'un conflit latent entre salariés du privé (majoritairement étrangers) et rentiers de l'immobilier (majoritairement luxembourgeois), entre « late comers » et établis. Le directeur de l'Observatoire, Antoine Paccoud, a évoqué ce jeudi « les trente pour cent de locataires qui transfèrent chaque mois soixante millions d'euros aux trente pour cent de bailleurs ». Il a fait un rapide portrait de ces multipropriétaires, au nombre total de 28 472, dont 12 868 détiennent trois biens ou plus, 3 759 cinq ou plus, et 761 plus de neuf. Et de conclure : « Les cent premiers bailleurs se partagent 2 410 biens immobiliers ».

Les locataires sont une minorité, mais une minorité de plus en plus nombreuse. Selon le dernier rapport « Housing in Europe » d'Eurostat, le ratio entre propriétaires et locataires était de 68-32 en 2023. En 2022, il était encore de 72-28, en 2011 de 87-13. Le mécontentement est réel : Dans un sondage publié en juillet 2024, près de soixante pour cent des locataires considéraient excessive la charge financière liée à leur logement. Les 11 000 familles monoparentales sont « les plus vulnérables en termes de maintien et d'accès au logement », écrivait l'Observatoire en 2022. Seulement 43 pour cent parmi elles sont propriétaires. (Une part qui monte à 73 pour cent des familles en couple et à 78 pour cent des plus de 55 ans.) Dès 2011, l'Observatoire avait constaté ce décrochage : En 2005, 68 pour cent des familles monoparentales pouvaient s'acheter un appartement « adéquat ». Cinq ans plus tard, ils n'étaient plus que de 46 pour cent.

Observatoire, « Qui sont les candidats à un logement en location abordable au Luxembourg », note 33, juillet 2023

La liste d'attente auprès du Fonds du logement symbolise les échecs des politiques de logement et reflète la faiblesse du parc locatif social. Cette liste comptait 3 839 ménages en 2021, 5 940 en 2023 et 6 532 fin 2024. Le marché de la location est extrêmement « fluide », et connaît un *turn-over* énorme : Dans le recensement de 2021, près de deux tiers des locataires déclaraient habiter leur logement depuis moins de cinq ans. Les chercheurs de l'Observatoire s'étonnent que la proportion des candidats avec un taux d'effort de plus de quarante pour cent ait diminué. Ils avancent plusieurs explications, dont celle-ci : « Il est également envisageable que les ménages confrontés à des taux d'effort très hauts aient pris la décision de passer la frontière ».

Les cent premiers bailleurs se partagent 2 410 biens immobiliers

Liser, « Les travailleurs frontaliers atypiques face aux inégalités transfrontalières : éclairages et défis », *Inégalités transfrontalières dans la Grande Région*, juillet 2025

Pour l'année 2022, l'IGSS avait comptabilisé plus de 3 647 personnes ayant quitté le territoire luxembourgeois, tout en continuant à y travailler. Les chercheurs du Liser ont mené des entretiens avec une trentaine de ces « frontaliers atypiques ». On en retrouve des extraits dans un recueil que les universités de la Sarre et du Luxembourg ont publié en juillet. Comme ce témoignage d'un ancien résident luxembourgeois qui s'est installé à Villerupt : « Les Luxembourgeois pensent, qu'économiquement parlant, je suis un peu stupide. Parce qu'ils pensent que l'on peut devenir beaucoup plus riche en achetant au Luxembourg. [...] Ma réponse serait que c'est une sorte de ticket d'entrée dans le pays, d'acheter là-bas, et pour moi, c'est trop cher. »

Une personne née au Luxembourg, qui vient de s'installer en Lorraine, déclare : « C'est terrible de quitter le pays où l'on est né. Mais on n'a vraiment pas le choix. L'avantage de vivre en France, c'est qu'on peut [...] acheter, mettre de côté, et vivre comme nos parents en temps normal ». Un retraité qui loue désormais en France explique : « La raison [de quitter le Grand-Duché] est que ma propriétaire m'a augmenté le loyer un peu trop. [...] Je ne peux plus me permettre de résider au Luxembourg. Je dois choisir entre manger et payer mon loyer. Voilà. »

Observatoire de l'habitat, « Préférences des résidents concernant les orientations de la politique du logement », juillet 2025, note 42

Les précarisés du marché privé sont majoritairement en faveur de sa régulation. C'est ce qui ressort d'un questionnaire envoyé à 19 000 ménages, auquel 19 pour cent ont répondu. L'Observatoire constate que le statut d'occupation constitue « un facteur particulièrement clivant ». En conclusion, les chercheurs parlent même d'une « polarisation opposant locataires et propriétaires ». Chez les locataires, les jeunes, les pauvres et les immigrés, la demande d'une intervention étatique est particulièrement forte. Une prévalence qui serait probablement liée à « l'absence de patrimoine immobilier », écrit l'Observatoire. Qui précise : « Ceci inclut des mesures parfois sujettes à débat comme le plafonnement des prix et des loyers ». 74 pour cent des locataires sondés s'y disent favorables. Parmi les propriétaires, ils ne sont que 49 pour cent.

Chambre des députés, commission du Logement, 25 septembre 2025

Le « Loyersdeckel » (cinq pour cent du « capital investi ») de 1955 est de facto mort, les juges refusant de l'appliquer. Sa réforme est considérée comme politiquement périlleuse. D'autant plus depuis que le ministre, motivé mais malhabile, Henri Kox (Déi Gréng), s'est retrouvé pris entre les feux des investisseurs et des locataires, y perdant une bonne partie de son capital politique. En fin tacticien, son successeur au ressort du Logement, Claude Meisch (DP), joue la montre et cherche à trianguler. Il a lancé une large consultation avec les experts et lobbyistes, qui sont priés de répondre à plusieurs rounds de questionnaires. Certes, il faudrait prendre la réforme du plafonnement des loyers « op de Leesch », a-t-il expliqué ce jeudi devant les députés, mais que lorsque le marché se sera « calmé ».

Claude Meisch a pourtant laissé entrevoir quelques pistes : En attendant une vraie réforme, la loi sur le plafonnement pourrait être « ponctuellement » adaptée, pour la rendre « een Tick méi praktikabel ». Le ministre a aussi fait l'éloge du « Miet-spiegel » qui recense, ville par ville, quartier par quartier, les loyers pratiqués : « Dat géif extrem Sënn maachen ». Puis de prononcer une phrase plus périlleuse : On pourrait « peut-être » également y « greffer » une « Mietpreisbremse ». ●



Loyersdeckel, un dossier qui pique – Claude Meisch dans son bureau au ministère du Logement, en mars 2024

Sven Becker



Gilles Roth, le
Grand-Duc Henri et
Béatrice Belorgey
au Kirchberg jeudi
18 septembre

Gilles Kaiser

Meng Bank

IIII Pierre Sorlut

BGL s'ancre un peu plus dans l'histoire financière locale avec l'inauguration de son nouveau siège au Kirchberg

Pour l'inauguration de son quatrième siège à Luxembourg depuis sa création en 1919, BGL a pu compter sur la présence du troisième souverain en exercice depuis Marie-Adélaïde. « Comment c'est son p'tit nom ? — Hé ben dis donc tu t'es pas trop renseigné. C'est Henri », échangeaient deux employés francophones lors de la cérémonie organisée jeudi soir dernier. En petit comité. Moins de cent personnes ont participé. 800 employés couraient le Business Run. D'autres se collaient aux fenêtres pour observer. Le cortège royal s'est avancé à la pointe du Kirchberg, au pied du nouveau triptyque architectural de BGL, entre Kinopolis et l'hôpital. Devant le bâtiment fraîchement érigé, baptisé seKoia, le chef de l'État a salué la directrice générale, Béatrice Belorgey, et le ministre des Finances. Gilles Roth (CSV) avait lui-même été accueilli par son directeur du Trésor et secrétaire général du ministère, Bob Kieffer, là en tant que président du conseil d'administration de BGL. Figuraient aussi parmi les invités de marque, la bourgmestre Lydie Polfer (DP) et le directeur général de la Commission de surveillance du secteur financier (CSSF), Claude Marx (voir encadré). Apparaissait enfin

dans la délégation du Grand-Duc, Chékéba Hachémi. La diplomate, féministe franco-afghane et femme de réseaux (notamment parisiens), conseille la Grande-Duchesse Maria Teresa depuis 2017 et siège au conseil de son association Stand Speak Rise Up. Lasbl luttant contre les violences sexuelles comme armes de guerre bénéficie du soutien de BGL BNP Paribas.

« Altesse royale, (...) cher Bob. » Lors de son discours, Béatrice Belorgey s'est félicitée de la décision prise en 2021 par le conseil d'administration d'investir dans un nouveau siège, « malgré un environnement économique particulièrement difficile, marqué par une hausse extrêmement importante des coûts des matières premières et des coûts de la construction ». Les engagements financiers auraient néanmoins été respectés. Les délais aussi. Il a suffi de trente mois pour construire et aménager les 18 500 m² répartis sur huit étages. La directrice générale, une fidèle du groupe BNP avec presque quarante ans d'ancienneté, a narré le transfert des œuvres d'art. La sculpture monumentale réalisée dans les années 1960 par Jean Dubuffet, *Élément d'architecture contorsionniste*, a été levée par grue dans le ciel, voguant d'un bout à l'autre du parc. « Le Wercollier » a également été déplacé, de même que toutes les « œuvres incrustées » dans l'ancien siège. Elles ont été installées dans le nouveau. Béatrice Belorgey raconte la gestion des 42 kilomètres d'archives stockées « depuis très très longtemps ». Elles ont été « triées, scannées et outsourcées ». Mais l'opération « incontestablement la plus complexe et la plus délicate », aurait été de vider les deux datacenters logés dans les sous-sols du bâtiment Kronos et de transférer dans le *cloud* quelque 450 applications... ainsi que le *core banking system*. « Cette opération a été finalisée mi-juin, après trois années de préparation minutieuse », s'est félicitée la dirigeante française.

Le compact seKoia, adossé à ces cousins eKinox et oKsigen livrés en 2016, contraste avec l'ancêtre, Kronos où la banque s'était installée en 1995. Le K majuscule se réfère au Kirchberg, plateau sur lequel la banque avait acheté plus de cinq hectares de terrain entre 1979 et 1987, présentant que l'espace ne suffirait pas au coin du boulevard

Royal et de l'avenue Monterey où elle était installée depuis les années 20 (après avoir passé ses premiers mois d'existence rue de la Congrégation, alors rue Genestre). Des ensembles classicistes bâtis Ville haute par Octave Flaneau pour BGL ne reste que la villa et son petit jardin vis-à-vis le ministère de l'Économie. L'immeuble face à l'Hôtel des Postes s'est élevé au fil des décennies, passant des blocs de pierre à l'aluminium, au béton et au verre. Le bâti de plain-pied était devenu Tour Weicker, en l'honneur du co-fondateur, Alphonse, resté un demi-siècle à la tête de l'établissement. Entre 1950 et 1990, les effectifs de la BGL se sont multipliés par dix pour atteindre 1 647 collaborateurs en 1987 selon les chiffres collectés par les historiens du C2DH autour de Benoît Majerus pour l'exposition digitale BGL, *L'histoire d'un siècle (depuis 100 ans.lu)*

Les 1 200 collaborateurs de la banque ont rejoint l'autre rive de l'Alzette et du Pont Rouge en 1995 dans un immeuble signé Pierre Bohler et Jim Clemes, un volume à plusieurs couches, en verre, granit et métal. Il prend la forme d'un X (d'aucuns estiment qu'elle s'apparente à un crapaud) avec quatre ailes attachées à un noyau central grandiloquent aux murs recouverts d'œuvres, l'art « faisant son entrée dans l'architecture bancaire », note Benoît Majerus. Le 28 novembre 1995, lors de l'inauguration du Kronos, le patron de la banque, Alain Georges, s'était ainsi exprimé : « Croisement jadis des voies romaines, croisement demain de la nouvelle infrastructure routière, le lieu d'implantation du nouveau siège de la Banque Générale du Luxembourg est un lieu de rencontre, d'échange et de communication. »

Un article du *Wort* en 1992 détaille l'investissement de cinq milliards de francs (soit 124 millions d'euros), un placement sur cinquante ans avait expliqué un membre du comité de direction. Celui-ci parlait aussi « d'usine bancaire ». 39 pour cent du budget était alloué aux infrastructures de communications avec une volonté d'accroître la productivité des équipes. « Pour autant, le cadre de travail ne va visiblement pas devenir stakhanoviste », se risquait la journaliste Marie-Laure Rolland. Chaque bureau jouissait de sa climatisation réglable individuellement. Puis

la bâtisse est entourée de vastes jardins aménagés par l'architecte paysager Wirtz, propices à l'oisiveté. Ils représentaient aussi « suffisamment d'espace pour envisager ultérieurement d'autres agrandissements », estimait le quotidien de l'archevêché (à l'époque). 1 200 personnes se partageaient alors 71 000 m². C'est trois fois plus d'espace par employé qu'aujourd'hui.

Ce sont encore 1 200 collaborateurs qui ont déménagé entre juin et septembre, cette fois dans des espaces plus restreints conçus pour « les nouvelles manières de travailler » avec du « flex-office » où l'on prône « agilité » et « travail hybride », expliquent les communications *corporate*. La consommation d'énergie sera 70 pour cent moindre que dans l'ancien bâtiment. Le Kronos a, lui, été cédé à KPMG, qui traversera l'avenue Kennedy, au 39, où la société d'audit s'est installée en 2014 et où elle s'est vite sentie à l'étroit. Le bâtiment sera « déconstruit » (et non détruit) par BPI, qui développe le programme. Les matériaux seront triés et réutilisés si possible, sinon recyclés. Un nouvel édifice durable, avec une ossature en bois, sera construit sur l'infrastructure existante. Les parkings et une partie des sous-sols seront conservés. « Le jardin est également préservé », nous informe la communication de KPMG.

Les effectifs de BGL plafonnent autour de 1 960 temps plein. Après des décennies de croissance, le nombre de salariés a considérablement chuté. La banque comptait 2 440 salariés en 2000, 2 742 en 2010 puis 2 375 en 2019. BGL a connu la crise des *subprimes* en 2008 et a changé d'actionnaire à cette occasion, passant de Fortis à BNP Paribas avec un État luxembourgeois qui a hérité de 32 pour cent du capital à la faveur du sauvetage. Un bon investissement a priori. BGL a signé 500 millions d'euros de profits en 2024, soit quatorze pour cent de plus que l'année précédente. Jeudi dernier, le ministre Gilles Roth a « sincèrement remercié l'engagement de BGL en faveur du pays et de notre place financière (...), vecteur important de notre richesse et de notre cohésion sociale ». Il a en outre excusé son chef et camarade de parti, Luc Frieden, absent « en raison d'un état grippal » alors qu'il devait se rendre dès samedi à New York pour s'adresser « à un monde qui change ». ●

Bientôt la fin de mandat

Aux événements de la Fedil, du Paperjam Business Club (sur les problèmes d'ouvertures de comptes bancaires, dans les locaux de la BIL), de la Chambre de commerce, du LSFI (Luxembourg sustainable Finance Initiative) et donc chez BGL, Claude Marx multiplie les apparitions publiques en cette rentrée. Faut-il y voir un lien ? Son deuxième mandat arrive à échéance en février 2026 et ces prochaines semaines compteront. Pour l'heure, rien n'indique que le renouvellement est remis en cause. PSO

Indépendance en question

IIII Georges Canto

Trump s’immisce dans la gouvernance de la Fed et met le système monétaire international sous tension



Donald Trump et Jerome Powell, le 24 juillet sur le chantier de rénovation de la Fed à Washington

Ce n'est plus qu'une question de temps. Au plus tard en mai 2026, à la fin du mandat de l'actuel titulaire Jerome Powell, Donald Trump aura nommé un nouveau président de la Fed, où siègent déjà plusieurs de ses affidés. Le président américain pourra ainsi directement influencer les décisions de la Banque centrale américaine. Une perspective qui inquiète les milieux économiques dans le monde entier et qui a provoqué la colère de Christine Lagarde, la présidente de la BCE. Pourtant, aussi bien sur le plan géographique qu'historique, rares sont les exemples de banques centrales indépendantes.

En 2025, elles ne sont de, de jure ou de facto, indépendantes qu'en UE, aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Japon, au Canada, en Suisse, en Norvège. Partout ailleurs elles exercent leurs missions sous la tutelle plus ou moins étroite du pouvoir politique. C'est naturellement le cas de tous les régimes non-démocratiques d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, avec au premier rang la Chine, où la Banque centrale détient un bilan de 6 500 milliards de dollars (équivalent à celui de la BCE) et 3 300 milliards de réserves de change.

Au sein même de la zone euro, avant l'instauration de la monnaie unique et la création de la BCE, la soumission à l'autorité politique était la norme dans la plupart des pays, même si le degré de liberté de la banque centrale pouvait varier en pratique selon les périodes et les contextes nationaux. L'indépendance était surtout présente dans les pays avec une organisation décentralisée, telle qu'un État fédéral comme l'Allemagne. C'est précisément sur le modèle de la Bundesbank, créée en 1948, qu'ont été conçus la BCE et le Système européen de banques centrales (SEBC). Selon le traité de Maastricht, entré en vigueur en 1993, les banques centrales nationales de tous les États membres de l'UE, qu'ils aient ou non adopté l'euro, doivent être obligatoirement indépendantes, ce qui a obligé la plupart des pays à adapter leurs statuts.

L'indépendance d'une banque centrale n'interdit pas qu'elle subisse des pressions pour orienter sa politique monétaire. Aux États-Unis, elles ne sont pas venues que de la Maison-Blanche. Les grands médias, généralistes ou spécialisés, ont vivement critiqué le maintien par la Fed des taux directeurs élevés en 2024 et 2025, avec le risque d'étouffer la croissance et de pénaliser l'emploi. Dans la zone euro les organisations patronales et les représentants de certaines branches (comme l'immobilier) mais aussi les syndicats de salariés émettent régulièrement des réserves sur la politique monétaire de la BCE, jugée trop restrictive depuis 2022.

Les critiques écrites ou verbales ne peuvent pas, en principe, faire dévier une banque centrale indépendante de ses choix. Mais le pouvoir politique a d'autres moyens d'action, surtout en raison du statut des banques centrales. La plupart d'entre elles, même indépendantes, ont été nationalisées (il y a parfois plusieurs décennies) et sont donc des établissements publics. La loi peut leur garantir une « indépendance opérationnelle » (cas de la Bank of England) mais elles restent la propriété de

l'État, qui finance parfois leur fonctionnement. En conséquence, presque partout dans le monde c'est l'exécutif qui nomme les dirigeants des banques centrales. En principe sur la base de leurs compétences, mais rien n'interdit de choisir un expert qui soit politiquement proche du pouvoir. C'est d'ailleurs ce que fit Donald Trump en 2018 en désignant... Jerome Powell à la tête de la Fed.

Dans les pays où la banque centrale est réputée indépendante, les dirigeants sont théoriquement inamovibles pendant leur mandat, mais peuvent être révoqués en cas de faute grave ou subir des pressions pour les amener à démissionner et les remplacer par des personnes plus « loyales ». C'est ce « levier humain » qui a été actionné aux États-Unis. Trump s'en est d'abord pris au président de la Fed, tombé en disgrâce pour avoir trop tardé à baisser les taux directeurs, en combinant insultes (selon les propos les moins durs du Président, il serait « stupide et incompétent » et sa gestion serait « horrible ») et menaces de le destituer pour cause de travaux de rénovation jugés somptuaires au siège de l'institution à Washington. Très énervé par le calme et la résolution de son ex-poulain, Trump a fini par se rabattre sur d'autres membres du Conseil des gouverneurs, où siègent deux de ses proches, Michelle Bowman et Christopher Waller, nommés lors de son premier mandat. En juillet 2025, ils se sont publiquement opposés à Jerome Powell en s'affichant partisans d'une baisse des taux.

Nommée par Joe Biden en septembre 2023, l'économiste Adriana Kugler a brutalement démissionné le 8 août 2025, sans donner d'explications publiques sur les raisons de son départ anticipé. Mais elle pourrait avoir subi des pressions de la nouvelle administration. Trump l'a aussitôt remplacée par Stephen Miran, l'un de ses plus proches collaborateurs. Dans la foulée, il a révoqué Lisa Cook, également nommée par Joe Biden en mai 2022 et première femme afro-américaine à siéger au Conseil des gouverneurs, en l'accusant d'une prétendue fraude advenue en 2021 (donc avant sa nomination) dans le remplissage d'un dossier de prêt immobilier. Un tribunal a annulé cette décision mais il ne fait aucun doute que Trump reviendra à la charge.

En toute hypothèse, quand Jerome Powell quittera son poste au terme de son mandat en mai 2026 (s'il tient jusque là), il sera remplacé par un fidèle de Trump et s'en sera alors fini, de facto, de l'indépendance de la Fed, pourtant garantie par la loi depuis 1913 (Federal Reserve Act). Or l'indépendance juridique ou l'autonomie opérationnelle des banques centrales est considérée comme un facteur clé pour garantir la stabilité des prix et la confiance dans l'économie. Pour Andrew Bailey, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, y toucher constitue « une voie très dangereuse ». Dans un entretien diffusé le 24 août sur la chaîne américaine *Fox News*, au lendemain du symposium qui réunit chaque année les banquiers centraux de la planète à Jackson Hole dans le Wyoming, Christine Lagarde a manifesté son courroux, estimant que si Donald Trump parvenait à contrôler la Fed, « ce serait un danger très sérieux » pour les États-Unis mais aussi pour le reste la planète en raison du poids

de l'économie américaine, « la plus grosse du monde » : « Quand une banque centrale cesse d'être indépendante, ou quand son indépendance est menacée, a-t-elle ajouté, elle devient dysfonctionnelle. Elle commence à faire des choses qu'elle ne devrait pas. L'étape suivante, c'est la confusion, l'instabilité, si ce n'est pire, » a-t-elle dit.

Ses craintes paraissent fondées. Le 17 septembre, lors d'un colloque réunissant plusieurs dizaines de chefs d'entreprises à l'université de Yale, les participants (dont une partie étaient républicains) ont exprimé leur mécontentement vis-à-vis des pressions exercées contre la Fed et près des trois-quarts ont considéré qu'elle était désormais affaiblie, a détaillé le *Wall Street Journal*. Le même jour, quand la Fed a annoncé, pour la première fois depuis décembre 2024 une baisse de 0,25 point de ses taux directeurs (désormais dans une fourchette de 4 à 4,25 pour cent), le seul membre du Conseil à s'y être opposé n'est autre que Stephen Miran, tout juste nommé par Trump, qui préconisait une baisse d'un demi-point. Le Président n'a jamais caché que selon lui le taux directeur idéal était de 1,5 pour cent, pour stimuler la croissance et permettre à l'État fédéral d'emprunter moins cher, et qu'il fallait l'atteindre aussi rapidement que possible. On imagine l'effet d'une telle réduction à marche forcée sur l'économie et le secteur financier au niveau mondial.

Le risque existe qu'une pratique courante dans de nombreux pays, parfois importants comme le Japon, mais restée exceptionnelle dans l'UE et aux États-Unis car limitée aux périodes de crises, se banalise. Il s'agit du « financement direct » des déficits publics par la banque centrale qui achète les obligations émises par l'État, ce qui évite à ce dernier de recourir aux marchés financiers. Or, les États-Unis ont un déficit budgétaire annuel considérable de sept pour cent du PIB (contre trois pour cent en moyenne dans la zone euro) qui approche les 2 000 milliards de dollars. Ils ont accumulé une dette de 122 pour cent du PIB, son plus haut niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, excepté pendant la pandémie de Covid-19. Cela représente le montant colossal de 37 300 milliards de dollars (août 2025). Le « service de la dette » (les intérêts annuels) dépasse désormais certains postes de dépenses majeurs comme la défense.

Pour le moment, la dette est financée sur les marchés, mais à des taux de plus en plus élevés, par des investisseurs toujours plus réticents : Standard & Poor's (depuis 2011) et Fitch (depuis 2023) ont déjà retiré la note AAA à la dette américaine, tandis qu'en mai 2025 Moody's l'a ramenée à Aa1. Trente pour cent des détenteurs sont des non-résidents, ce qui rend les États-Unis dépendants du bon vouloir de certains pays comme le Japon ou la Chine. En 2026, Trump pourrait, en théorie, obliger la Fed à souscrire directement, « au fil de l'eau » les *T-bills* et les *T-bonds* émis par l'État fédéral, ce qui ne pourrait se faire que par création monétaire ex-nihilo, avec des conséquences inévitables sur les prix. L'exemple récent de la Turquie et celui d'autres pays émergents, où cette pratique est généralisée, montre que partout où les banques centrales sont assujetties au pouvoir politique l'inflation est nettement plus élevée que là où elles sont indépendantes. Aux États-Unis, il reste à savoir si les contraintes institutionnelles et politiques pourraient faire obstacle à cette dérive. ●

Encore pertinent ?

Certains experts considèrent qu'une indépendance stricte des banques centrales (sur le modèle de la BCE) n'est plus adaptée à leurs nouvelles missions. Dans un article académique publié en 2018 dans la *Revue Française d'Économie* sous le titre « Les banques centrales peuvent-elles encore être indépendantes ? », l'auteur Christophe Blot, après avoir rappelé que le modèle d'indépendance s'est imposé en Europe dans les années 1990 pour assurer la stabilité des prix, souligne que la crise financière a élargi les missions des banques centrales, notamment en matière de stabilité financière et de régulation prudentielle. Cette diversification des rôles a rendu leurs décisions de politique monétaire plus imbriquées avec les politiques budgétaires (qui restent du domaine national) rendant l'indépendance plus complexe à préserver, car certaines décisions, et leurs effets, impliquent les gouvernements. Il propose d'améliorer la coordination institutionnelle entre la BCE et les États, mais aussi de renforcer le contrôle démocratique des banques centrales, ce qui implique potentiellement de réduire leur degré d'indépendance. GC



Grandch

Signe des temps

IIII France Clarinval

Dans une semaine, Guillaume deviendra officiellement Grand-Duc. Les cérémonies et festivités annoncées entendent refléter son image et ses priorités

Le 15 janvier 1919, Charlotte prêtait serment devant la Chambre des députés et succédait à Marie-Adélaïde sur le trône du Luxembourg. Elle proclame « Je vivrai la vie de mon peuple dont je ne veux être séparée par aucune barrière. Je partagerai ses joies et ses souffrances ». Le contexte de la fin de la guerre et les compromissions de sa sœur imposent la réserve : aucune cérémonie officielle n'accompagne l'événement. « Le changement de règne se déroule dans la sobriété et l'incertitude », précise la Cour grand-ducale en commentaire sa page Facebook. Faute de photographies d'époque, les images publiées proviennent des jubilé des trente et quarante ans de règne. La Grande-Duchesse Charlotte a régné durant 45 ans, jusqu'à son abdication le 12 novembre 1964, en faveur de son fils aîné Jean.

Le 12 novembre 1964, pour la première fois, des caméras de la télévision immortalisent l'avènement au trône luxembourgeois. Dans son discours, le Grand-Duc Jean annonce un règne « marqué du sceau de la justice, de la bonté et du progrès ». Il se présente en « garant de la continuité nationale, autour duquel s'apaisent les passions politiques et se groupent les bonnes volontés, prêtes à agir ». À la veille de Noël 1999, le chef de l'État annonce, dans un discours radio-télévisé, qu'il souhaite abdiquer en septembre 2000 en faveur de son fils aîné, Henri.

La passation de pouvoir et les festivités planifiées le 28 septembre 2000 subissent un imprévu : Quelques semaines plus tôt un grave accident de voiture implique le prince Guillaume, plus jeune fils du Grand-Duc Jean, et son épouse Sibilla. Il est grièvement blessé et plongé dans le coma. Les cérémonies sont reportées au 7 octobre, mais le programme des festivités, initialement prévu sur une semaine, est bouleversé. La grande fête populaire, avec un concert de la chanteuse française Patricia Kaas et un feu d'artifice se tient finalement au mois d'avril 2001.

Les images d'archives et la presse de l'époque témoignent d'un engouement populaire et d'une large médiatisation internationale. Quelques jours avant l'événement, le *Luxemburger Wort* affirme « cette retransmission serait la plus grande production télévisuelle jamais réalisée au Luxembourg » et note la mobilisation de « cinq camions régie, 54 caméras, huit grues mobiles, quatre véhicules avec du matériel d'éclairage, un car de transmission avec connexion satellite ». *RTL* filme chaque moment officiel : abdication, discours du Premier ministre, prestation de serment, présentation au Corps diplomatique, messe à la Cathédrale, réception à l'Hôtel de Ville, déjeuner au Cercle Cité. Dans son discours, le nouveau Grand-Duc présente le Luxembourg comme « un pays souverain et ouvert sur le monde, dont les missions de demain consisteront à trouver la bonne voie entre une ouverture vers l'extérieur et sa propre souveraineté ».

Les aspects populaires retiennent particulièrement l'attention : saluts au balcon du Palais et plusieurs bains de foule, orchestrés et encadrés. « À plusieurs reprises, [les souverains] se sont approchés des barrières, ont serré des mains et ont accepté des fleurs qui leur ont été remises en signe de solidarité », rapporte le *Wort*. La télévision consacre une émission spéciale à la journée avec des moments en direct, depuis un studio provisoire installé rue de la Reine et des reportages enregistrés sur les préparatifs. Tout y passe : le scoutisme, les fleuristes, la cuisine,

[...]

Test du spectacle lumineux sur le Pont rouge en mars

[Suite de la page 13]

le trône, le livre d'or, l'hymne national, les robes et les photos officielles. On apprend que les particuliers pouvaient se procurer la photo du Grand-Duc ou du couple pour 1 500 francs, encadrement compris, mais on ne nous dit pas combien en ont été vendus. Jean-Claude Juncker, invité sur le plateau, revient sur son émotion lors du discours devant Jean, « qui aurait pu être mon père ». Il assure qu'Henri « est un homme moderne et ne sera pas un prince dans sa tour d'ivoire ».

25 ans seulement nous séparent de ces images. Elles apparaissent portant terriblement datées, par l'âge des protagonistes évidemment, mais aussi par les décors, les habits et l'atmosphère générale, alors même que la « modernité » supposée d'Henri et Maria Teresa étaient soulignées. « Vom Temperament her bevorzugen er und Maria Teresa eher ungezwungene und entspannte Umgangsformen », lisait-on dans le *Land* le 5 octobre 2000.

Le changement de trône auquel le Luxembourg assistera la semaine prochaine ne marquera pas une rupture. Comme les précédents, il a été planifié de longue date et mûrement réfléchi. Il ne s'agit pas non plus d'un changement de génération : Jean, Henri et Guillaume ont accédé au le trône à peu près au même âge (respectivement 43, 45 et presque 44 ans). En revanche la durée de règne de leur prédécesseur se réduit de dix ans à chaque étape : Charlotte est restée en place 45 ans, Jean 35 et Henri 25 ans seulement. Ils passent le flambeau de plus en plus jeune.

Les festivités organisées reflètent plutôt leur époque et projettent l'image que le futur Grand-Duc veut (se) donner. La monarchie est marquée par la continuité, facteur de sa stabilité. Guillaume sait qu'il doit respecter cette tradition. Un rôle qu'il prépare depuis toujours, endossant le costume de Grand-Duc héritier puis de lieutenant-représentant et assumant sa part de présence officielle. En même temps, il mesure la nécessité de forger son propre style et d'acquérir sa légitimité.

Le programme du *Trounwiessel* a été pensé en ce sens, en particulier celui du samedi 4 octobre, peu marqué par le protocole, entre la journée officielle de passation de pouvoir la veille et sa célébration religieuse par un Te Deum le lendemain. « C'est la première journée de travail du nouveau Grand-Duc », selon les termes de Laurent Loschetter. Le directeur de l'Atelier a été contacté il y a près d'un an pour concocter « un événement mémorable ». Le projet n'a pas fait l'objet d'un appel d'offres, l'Atelier étant, selon les mots du ministère d'État répondant au *Wort* « le seul opérateur au Luxembourg à disposer de l'expérience, des ressources et des capacités nécessaires pour concevoir, créer et produire un événement de cette envergure. »

« En discutant avec le futur Grand-Duc, nous avons vite écarté l'idée d'un concert avec une star internationale. Il souhaitait clairement une manifestation en lien avec les habitants du Luxembourg, d'où qu'ils viennent. » À l'époque, Loschetter revenait d'une rencontre avec les organisateurs des cérémonies des Jeux Olympiques de Paris. Les images impressionnantes, l'originalité de certains tableaux, la force de la participation

populaire et l'intégration du spectacle dans la ville occupent encore son esprit. Le programme du *Trounwiessel* va se construire avec cette exigence de toucher le grand public à travers des propositions nouvelles et audacieuses. L'organisateur souligne au *Land* l'ouverture de Guillaume et Stéphanie : « Je craignais qu'ils freinent les propositions sortant de leurs habitudes, mais ils abondaient à chaque fois. »

Ils acceptent par exemple que la couronne soit redessinée pour en faire un logo, marquant l'évènement. L'agence grand-duchy a conçu une identité visuelle déclinable en plusieurs couleurs. Le marketing s'en empare aussitôt et les produits dérivés apparaissent rapidement : tasses, t-shirts, ou gâteaux circulent déjà sur le marché. Selon le programme officiel, le fil rouge de la journée du 4 octobre consiste à emmener le couple grand-ducal à la rencontre des habitants dans « leur diversité, leur savoir-faire, leurs exploits, à travers la scène culturelle, sportive et associative ».

« Dem Grand-Duc seng feierlech Tournée » (le terme *feierlech* a été ajouté pour éviter les plaisanteries autour de l'expression « tournée des grands-ducs ») comprend cinq étapes dans autant de communes censée chacune symboliser une facette différente, avec à chaque halte un parrain et une marraine pour accueillir les altesses. Grevenmacher met en avant le sport et l'engagement bénévole (avec Anne Kremer comme marraine), Wiltz la diversité et le vivre-ensemble (Mike McQuaide et Ni Xialian), Steinfort la bienveillance et la solidarité (Lea Linster), Dudelange les transformations sociétales et la création culturelle (Jules Werner et Patrizia Van der Werken). « Le choix des villes n'a pas été simple. Il fallait composer avec les distances, les équipements pour accueillir le public, mais aussi la couleur politique des bourgmestres », détaille Laurent Loschetter. Il précise que des spectacles ponctuent la visite de Guillaume et Stéphanie, mais que l'essentiel de la journée festive se déroule sans eux, au bénéfice du public local. Même logique à Luxembourg, où le Glacis accueille diverses animations, rythmées par la retransmission des moments forts de la tournée.

Le grand final se déroulera dans la capitale, avec un coup d'envoi sur le Pont Rouge (avec Andy Schleck comme parrain). « Avec les images de Paris 2024 en tête, transformer le pont en scène, m'a semblé une évidence », argumente l'organisateur. Là encore, le symbole prime. Le Grand-Duc et la Grande-Duchesse franchiront le pont à pied depuis le Kirchberg tandis que huit trams avanceront en parallèle, embarquant des participants représentant « les différentes composantes de la société luxembourgeoise, selon des thématiques chères au Grand-Duc » : vivre ensemble, en mouvement, résilience, ressources, créativité, esprit d'entreprise, perspective et Europe. Le monde associatif, culturel et professionnel ont reçu cet été l'invitation à prendre part à cette série de tableaux vivants, dont Ian De Toffoli a conçu la trame narrative, accompagnée en direct par la musique de Francesco Tristano. « Au total 1 800 personnes sont mobilisées. Pas des acteurs ou des figurants, mais des hommes et des femmes qui viennent pour ce qu'elles sont. Tout ce beau monde participe bénévolement », souligne Laurent Loschetter. Il s'amuse de voir dans le même tram des patrons et des syndicalistes ou des écologistes et des chasseurs.

Les festivités organisées pour le changement de trône reflètent leur époque et projettent l'image que le futur Grand-Duc veut (se) donner

La soirée se poursuivra sur le Glacis avec un spectacle de drones conçu par le duo d'artistes Brognon Rollin. 350 drones simuleront autant de lucioles pour dessiner une série de tableaux autour de leur thème de prédilection, la destinée. On connaît leur travail sur les lignes de la main de personnes aux destins incertains ou aléatoires. « La destinée des monarques s'avère beaucoup plus tracée. Les lignes inscrites dans les paumes de Guillaume et d'Henri seront chorégraphiées dans le ciel, liant leurs destins », expliquent-ils au *Land*.

Dernier morceau et non des moindres : un grand concert rassemblant trente formations de musiciens et musiciennes du pays. « Ils ne vont pas se succéder pour jouer chacun un morceau, ils vont jouer ensemble une œuvre de 80 minutes qui reprend tous les styles musicaux du bel canto au punk, du rap au metal, du jazz à l'électro... » Ça se passe sur une scène centrale à 360 degrés et ça se termine avec un DJ set de Nosi qui emmènera les plus endurants jusqu'à 1h30 du matin.

« 98 pour cent du budget artistique revient à des artistes locaux », annonce fièrement Laurent Loschetter. Le budget alloué à ces événements par la Ville, les autres communes ou l'État reste confidentiel pour le moment, « mais nous fournirons un décompte précis à la fin », a affirmé Lydie Polfer. Elle n'indique pas non plus le nombre de participants attendus. « Soyez là », exhorte-t-elle, assurant que le Glacis peut accueillir « au moins 15 000 personnes ». Plus pragmatique, Laurent Loschetter nuance : « Le public dépendra beaucoup de la météo, mais l'expérience des JO de Paris a montré que la pluie ne devait pas nous freiner. »

Personne ne songe à mesurer l'engouement à l'aulne de la popularité de la monarchie en elle-même. La scène culturelle, prompte à se mobiliser autour de symboles et messages, n'omet ici aucune réserve : « Nous n'avons essayé aucun refus, sauf pour des questions de disponibilité. La monarchie n'a rien à voir là-dedans », tranche Laurent Loschetter. ●

L'itinéraire du couple Grand-Ducal au départ de Fischbach



Laurent Loschetter, lundi dans son bureau



Sur les écrans

À la demande du Service information et presse du gouvernement (SIP), BCE assure la fonction de host broadcaster et mobilise 280 personnes (caméras, son, régie, transmission...). Le signal sera mis gratuitement à disposition des médias. Outre 160 professionnels des médias nationaux, le SIP a accrédité environ cent représentants des médias internationaux, provenant d'une cinquantaine d'organes de presse différents. Puisque personne n'a le don d'ubiquité et ne peut pas être à la fois à Wiltz et à Dudelange, la journée du 4 octobre sera intégralement filmée et retransmise en direct sur RTL, Youtube et écran géant. « Nous assurerons 20 heures de direct sur trois jours. C'est plus gros que l'Eurovision ou la visite du pape », nous explique Jeff Spielmann, responsable de la coordination du programme. Un studio sera installé près de la rue de la Reine pour recevoir invités et experts (dont les noms sont encore tenus secrets). Les cérémonies seront entrecoupées de reportages sur les préparatifs ou les associations mobilisées. Peut-être apprendra-t-on le prix actuel de la photo officielle. FC

FILM MADE IN LUXEMBOURG

Métaphore d'une société à huis clos

IIII Godefroy Gordet

Avec *Re-Creation*, Jim Sheridan signe un film concis, efficace et tenu par un excellent casting



Gilbert K. Johnston et Elena Spautz, deux des acteurs locaux qui figurent au casting

Film de clôture du British & Irish Film Festival, le 21 septembre dernier, *Re-Creation* a largement mérité l'accueil dithyrambique qu'il a reçu. Co-production luxembourgeoise (Fabrizio Maltese, Joli Rideau Media) avec l'Irlande, ce film est un docudrame fictionnel – antinomie volontaire – d'une grande force émotionnelle signé Jim Sheridan et David Merriman.

Au départ se trouve un cirque judiciaire encrassé de témoignages qui ne tiennent pas debout. Entre le documentaire criminel et le huis clos théâtral, douze citoyens ordinaires ont pour tâche de décider si Ian Bailey, un journaliste irlandais, est le coupable derrière la mort violente de Sophie Toscan du Plantier, productrice française. L'épouse du producteur Daniel Toscan du Plantier a été tuée le 23 décembre 1996, devant sa maison de campagne du comté de Cork, au cœur d'un paysage irlandais de carte postale. Au démarrage, tout est vrai et sent un peu le vieux film noir. La suite, ne l'est pas. C'est est un scénario imaginé par Jim Sheridan et David Merriman pour explorer un groupe d'individus face à des débats moraux, et la tension induite entre perception et faits. Le film reconstruit les délibérations d'un jury passant en revue les preuves, l'incohérences, et surtout la manière dont l'enquête a été menée.

Dans la salle des délibérations, dernière phase d'un procès qui n'a jamais eu lieu, les réalisateurs jettent leurs douze jurés aux lions – les spectateurs – dans une arène où ils doivent rejouer le meurtre, non-élucidé jusqu'alors. Tout est basé sur des faits, des preuves, des souvenirs, choisis dans les rapports de police et autres témoignages de l'enquête.

Transpire le début d'une douce paranoïa que le 8e juré – Vicky Krieps – vient pointer du doigt. En un clin d'œil évident à *Douze hommes en colère*, elle est la seule à voter « non coupable », parce qu'elle n'est pas sûre. Le poids de la morale la pousse à vouloir débattre encore quand les autres montrent leur épuisement. Mais l'enjeu est de taille, et le symbole a une portée éminemment sociétale : La vie de quelqu'un dépend de ce vote. Cette vie, c'est celle de Ian Bailey, condamné *in absentia* par la France mais qui n'a jamais été jugé en Irlande. Non coupable et non innocent, jusqu'à preuve du contraire, personne ne sait et *Re-Creation* s'infiltre dans cette confusion qui nous pousse à douter tout du long sans que jamais l'une ou l'autre conclusion ne soit évidente.

Présenté en avant-première internationale au Festival du film de Tribeca début juin dernier, puis le mois suivant, en film d'ouverture au 37e Galway Film Fleadh, *Re-Creation* fait figure d'événement dans le paysage cinématographique indépendant. Il part conquérir le monde entier tant il réussit là où de nombreuses réalisations du genre se plantent. Film labellisé « true crime », *Re-Creation* pose des questions qui dépassent le cas traité, et provoquent un doute général. Le spectateur prêt à s'enfoncer dans l'ambiguïté, et à amorcer une véritable réflexion de fond sur la justice et la vérité telle qu'on nous les sert sera ravi. Quant aux autres, cherchant le factuel et une révélation finale, devront passer leur chemin. *Re-Creation* est un film exigeant psychologiquement et à ne pas à placer devant tous les yeux. En mettant en scène le bouleversement que provoquent les débats de jurés confrontés à une décision fatidique, eux-

mêmes aux prises avec leur intimité, le film impose aux spectateurs un questionnement du mécanisme justice qui déraile un peu trop souvent, à en croire le cinéma, justement.

L'icône du cinéma irlandais Jim Sheridan écrit, réalise et joue au premier rang de ce film au casting d'un rare engagement. En quatuor de tête à cette distribution sans accro, les stars Vicky Krieps incarnant la dissidente juré #8, Colm Meaney (*Star Trek : Deep Space Nine*, *L'ayer Cake*...) en condamné Ian Bailey, Aidan Gillen (*Game of Thrones*, *The Dark Knight Rises*...) dans le rôle de Hamilton Barnes, et Jim Sheridan lui-même en 1^{er} juré, comme un symbole. Mais c'est aussi autour d'eux que la performance d'acteur est époustouflante, porté par John Connors, accompagné des autres jurés interprétés par Helen Norton, Brendan Conroy, Zahara Moufid, Tristan Heanue, Brian Doherty, et les grands-ducaux Elena Spautz, Gilbert K. Johnston, Maja Juric, Claire Johnston-Cauldwell et Konstantin Rommelfangen. D'ailleurs de nombreux luxembourgeois font partie de l'équipe technique du film, tels que Carlo Thiel à l'image, Carlo Thoss pour le son, Christina Schaffer aux décors, Magdalena Labuz aux costumes, et Jasmine Schmit au maquillage. Et c'est important de les nommer tous et toutes car la force du film, si elle n'est pas dans sa sordide affaire de meurtre sans résolution, est dans ce groupe de personnes, réunis pour décider du destin d'un homme.

Re-Creation se présente comme un coldcase passionnant que l'immense Jim Sheridan et son binôme le documentariste David Merriman re-

mettent au jour, recréant ce qu'il se serait passé si Ian Bailey avait été jugé. Car réside là un autre mystère, pourquoi l'auteur présumé du meurtre n'a-t-il pas été extradé et pourquoi n'est-il pas comparu dans son pays ? La thématique principale du film est cette quête de vérité et comment elle est malmenée par la perception collective, médiatique ou judiciaire. Et pour remuer la problématique, Jim Sheridan et David Merriman utilisent ce procès fictif comme prétexte pour se demander si l'on peut réellement déceler la vérité dans une affaire criminelle ou si nous ne sommes pas face à une construction narrative préfabriquée. Le huis clos prend alors une substance métaphorique de représenter le reflet de notre société qui juge souvent sans se poser de questions, sur base de certitudes infondées.

Le concept du procès fictif est une brillante idée quand on aborde un sujet documentaire aussi mystérieux. Le format laisse libre court à l'imagination des cinéastes et ouvre le spectateur à un regard, voire une opinion, plus libre sur les faits. Et si l'on se perd parfois entre la fiction et la réalité c'est pour mieux retomber dans le dialogue qu'on nous propose au lieu que de s'engouffrer dans cette étrange tendance à « roman-tiser » le meurtre. Alors, il semble que David Merriman et Jim Sheridan poursuivent leur collaboration autour d'un script baptisé *Kerry Babies*, traitant d'une autre enquête autour du meurtre d'un nouveau-né et le meurtre présumé d'un autre bébé, dans le comté de Kerry, en Irlande, toujours. Et si ce prochain film est du même niveau que *Re-Creation*, on gage de son succès et notre fidélité à l'écran. ●

Bay mir bisdu sheyn

IIII Frédéric Braun

Guy Schons’ musikalische Brücke zwischen Luxemburgisch und Jiddisch



Guy Schons

Wenn Guy Schons auf der Bühne steht und die ersten Töne von *Tumbalalaike* anstimmt, füllt sich der Raum mit einer ganz besonderen Wärme. Seine kratzig-vertraute Stimme, getragen von Gitarrenarrangements, verleiht den jiddischen Liedern jene Mischung aus Melancholie und Würde, die ihre wechselvolle Geschichte so eindringlich erzählt.

Der 75-jährige Musiker hat die Lieder eigens arrangiert und in der von ihm für ihre Akustik gelobten Kapelle in Schweich aufgenommen. Daraus entstand die neue CD mit dem Titel *Bay mir bisdu sheyn*. „Ech hunn dat Lidd scho kannt wéi ech jonk war“, erinnert er sich. Zum ersten Mal gehört habe er es in den 1960er Jahren bei Joan Baez. Natürlich ohne zu ahnen, dass sich hinter dem Song *Donna Donna* ein Lied mit jiddischen Wurzeln verbirgt.

Als der Komponist Viktor Fenigstein (†2022) das erste Mal in Luxemburg eintraf, soll die Landessprache bei ihm sofort eine angenehme Vertrautheit hervorgerufen haben. Als Schweizer Nachkomme einer aus Breslau vertriebenen, jüdischen Familie erinnerte ihn das Luxembur-

gische an Jiddisch. Tatsächlich sind beide Sprachen durch ihren gemeinsamen Ursprung im westmitteldeutschen Dialektraum sprachgeschichtlich enge „Cousins“.

Während Jahrhunderten war Jiddisch in unseren Landen heimisch, bis die Sprache sich im Zuge der Pestpogrome und Judenvertreibungen mit ihren Sprechern nach Osteuropa und Russland verlagerte, um erst wieder von dort mit Aufkommen des Nationalsozialismus in Gestalt ostjüdischer Schutzsuchender nach Westeuropa, darunter Luxemburg, zurückzukehren. Dann verließ es Europa bis auf wenige Ausnahmen wie Antwerpen und festigte sich in Amerika oder Israel, wo es vor allem in ultraorthodoxen Kreisen überlebt hat. Im fernöstlichen Birobidschan ist Jiddisch immerhin Amtssprache.

Im Luxemburgischen zeugen bis heute Worte wie *schlofen/ shlofn* (שלאפן), *Dokes/ Tukhes* (דוקעס) oder *Schmier/ shmir* (שמיר) von den gemeinsamen Wurzeln. Auch wenn vor Guy Schons das so noch niemand zum Anlass genommen hat, um über die wechselvolle Geschichte der Sprache eine Brücke zu schlagen zwischen Jiddisch und Lux-

emburgisch. „Ech wëll mat dësem Projet mäin perséinleche Bäitrag zu engem friddleche Miteenaner leeschten“, sagt Schons.

Am 16. September feierte die Musiker-Legende im Escher Ariston mit einem „concert-conférence“ Premiere. Der Saal war ausverkauft, ebenso bei den folgenden Auftritten in Mondorf und Hosingen.

In Esch erzählte er von jüdischen Niederlassungen an der Mosel, von der Vertreibung aus Spanien und der „Reconquista“ – bis hin zum *limpieza de sangre*, dem Konzept der „Blutreinheit“.

Sein Programm reicht von traditionellen Stücken wie *Tumbalalaike* bis zu iberio-hebräischen Liedern wie *Duerme mi alma*. Dieses berührende Wiegenlied über eine nicht-erwirdete Liebe erinnert an die Musik der Troubadours.

Auch Humor kommt nicht zu kurz: Wenn er *Der Rebbe Elimelech* singt, jenes galizische Lied, in dem der Rabbi „eng am Been“ hat und zum Spott seiner Gemeinde wird. „Soll ech nach e Schloflidd sangen?“, fragt Schons am Ende trocken ins Publikum.

„Mutig“, befand eine ältere Dame nach dem Konzert, auch wenn es dem Abend an „Lehaim“ – dem lebensbejahenden Schwung – gemangelt habe. Tatsächlich geriet der Abend mehr zur melancholischen Geschichtsstunde über Antisemitismus, getragen von den Recherchen der Historiker Renée Wagener und Daniel Thilman.

Schons führte durch Jahrhunderte: von den Pogromen im Mittelalter über die Debatten um die Emanzipation im 19. Jahrhundert, dokumentiert im *Luxemburger Wort*, bis zu den Flüchtlingswellen nach 1933, als jüdische Familien im Großherzogtum nur „transitoire“ geduldet wurden.

Er erinnerte an das Schicksal von Mordechai Gebirtig, 1942 im Krakauer Ghetto erschossen, und ließ sein *Arbetlose Marsh* erklingen.

Auch lokale Episoden finden Platz: die antisemitischen Leserbriefe im *Wort*, eine zweifelhafte Tradition aus Vianden, die Brandreden gegen „frischen Import aus de Ghettos vu Galizien“.

Ursprünglich sollte die Konzertreihe in Antwerpen beginnen, doch das Konzert wurde abgesagt. Andere Auftritte liegen aufgrund der politischen Aktualität auf Eis. Dafür freut sich Schons auf Einladungen nach Argentinien und Uruguay. Dass die jüdische Welt gerade eine der größten Herausforderungen seit der Shoah erlebt, schreckt ihn nicht.

Vielleicht ist *Bay mir bisdu sheyn* weniger ein Versuch, sich fremdes Leid anzueignen, sondern vielmehr ein Selbstporträt. In der musikalischen Erkundung einer Sprache, die Schons seit seiner Kindheit begleitet, liegt die eigentliche Schönheit dieses Werks.

Seine warme Stimme trägt die Geschichten. Die Gitarrenarrangements öffnen Räume, die bis auf die iberische Halbinsel führen. Zwischen Melancholie, kauzigem Humor und historischen Erzählungen entsteht ein Abend, der gleichermaßen Nachdenklichkeit wie Nähe stiftet.

Am Ende bleibt ein leiser Eindruck, dass die jiddische Musik, ähnlich wie der Jazz, nicht nur vom Leid erzählt, sondern auch von der Befreiung. „Ech hu mech laang net getraut, well een hei zu Lëtzebuerg net gewinnt ass jiddesch Lieder ze héieren. Mee d’Leit fannen et intressant, a virun allem am Ausland gëtt et vill Intressi“, sagt Schons.

So schließt sich der Kreis: von Luxemburg an die Mosel, über Israel bis nach Südamerika. Und immer wieder zurück zu jenem Lied, das wie kein anderes Brücken schlägt: „Bay mir bisdu sheyn“. ●

Die CD, inklusive 18-seitigem Booklet kann für 19,90 € in der Buchhandlung oder per Überweisung bei Guy Schons direkt bestellt werden



T A B L O

FESTIVAL

Kontrolliertes Chaos

Am morgigen Samstag finden in ganz Ettelbrück Shows, Tänze, Musik und „kontrolliertes Chaos“ bei der siebten Ausgabe des Ettelbrooklyn Urban Art Festivals statt. „Wir haben ein gut gefülltes Programm mit internationalen Künstlern wie den Akrobaten Departing aus Berlin und lokalen Kunstschaaffenden zusammengestellt“, sagt

Lucas Thiltges, Mitglied des regionalen Tourismusbüros. Dabei ist das Programm genreübergreifend: Vom Videokünstler Melting Pol bis zum kapverdischen Tanz- und Musikensemble Étoile du Cap Vert. Tagsüber werden zudem Workshops für Kinder sowie Hip-Hop-Tanzwettbewerbe angeboten. Nur ein Programmpunkt ist kostenpflichtig, die Flying Bach-Show im CAPE. Dabei handelt es sich um eine Neuinterpretation von Johann Sebastian Bach durch Breakdance und elektronische Klänge. Im Rahmen des diesjährigen Ettelbrooklyn wird auch das 25-jährige Bestehen des CAPE gefeiert. Zwischen der neuen CAPE-Direktorin Ana Maria Tzekov und den Organisatoren des Festivals sei eine fruchtbare Zusammenarbeit entstanden, betont Lucas Thiltges. SM

MUSIQUE



Happy Kammerata day

L'ensemble Kammerata Luxembourg fête ses quarante ans cette année. Depuis sa création, la formation se distingue par sa capacité à relier le répertoire classique et la création contemporaine. La saison anniversaire s'inscrit dans cet esprit. Ainsi le concert anniversaire aura lieu le 30 septembre à la Philharmonie avec la création de *Un certain Docteur Ox*, fantaisie musicale d'après Jules Verne

du compositeur Olivier Dartevelle. Toute l'année, une attention particulière est portée au jeune public avec des productions comme *d'Faarwemonster*, *Till Eulenspiegel* et *Kichegerabbels*. ^{FC}

LITTÉRATURE

La poésie majeure

En ces temps de grandes violences, le *Stabat Mater Furiosa* de Jean-Pierre Siméon, cri solitaire d'une femme qui se révolte contre la guerre et la violence, résonne de terrible manière. Ce texte, lu par Marja-Leena Junker qui l'avait porté une première fois sur la scène en 2004, sera au cœur de la soirée *Florilège*, célébrant les 18 ans du Printemps des Poètes-Luxembourg. Avant un passage vers l'âge adulte,

l'association veut encore faire entendre ces mots de rébellion. Avec Jean-Pierre Siméon, un autre poète, le Belgo-Luxembourgeois Paul Mathieu devisera du rôle de la poésie dans la cité et du pouvoir des mots. Samedi à 19h30 au TNL. ^{FC}

Art et science

Les artistes contemporains ne vivent pas hors sol et les questions environnementales s'invitent forcément dans leur travaux. Dans son livre *Veil of Nature* (Processing Process, K. Verlag, 2024) Justine Blau s'intéresse à la possible recreation du *Sicyos villosus*, une plante disparue, figurant dans l'herbier de Charles Darwin. Partant de ce désir de conservation, de résurrection et de

préservation, l'artiste organise un symposium transdisciplinaire en collaboration avec le Musée national d'histoire naturelle. Le 1^{er} octobre, spécialistes de la botanique, de l'agronomie et de l'écologie se réuniront pour réfléchir aux enjeux de la conservation en période de crise. Ensemble, ils vont parler de biodiversité, d'évolution, de disparition, de différentes méthodes de préservation, et des manières d'être en relation avec le vivant. La semaine suivante, le 8 octobre, la journée « Art et Botanique » explorera les liens entre l'art et le végétal. Artistes, curateurs, chorégraphes et critiques d'art veulent mettre en lumière la dimension poétique, politique et écologique de nos relations aux plantes, et invitent à imaginer d'autres formes de coexistences. ^{FC}

De quelques formes du silence

IIII Loïc Millot

La galerie Modulab dévoile de somptueux dessins de Jean-Louis Micha réalisés dans un cadre de temps contraint

Après un détour estival par le Salon international du dessin de Marseille, la galerie Modulab emmenée par Aurélie Amiot est de retour à Metz avec J’hésite pour les tulipes, une exposition qui met à l’honneur la production graphique de Jean-Louis Micha. Soit l’occasion de découvrir l’œuvre rare de l’artiste liégeois, qui sera présent avec la galerie messine à la prochaine Luxembourg Art Week aux côtés d’Irma Kalt, Luc Doerflinger, Pierrick Naud et Estelle Chrétien.

À l’heure où des « clairs-obscur » idéologiques polarisent l’espace public, il s’avère d’autant plus nécessaire d’œuvrer à des passages plastiques. Ce à quoi parvient Jean-Louis Micha au moyen de valeurs de gris obtenues à l’encre ou à la pointe graphite. L’artiste, qui a étudié à l’Académie royale des Beaux-arts de Liège, a quitté la peinture et ses couleurs fastueuses il y a une quinzaine d’années pour se vouer exclusivement à l’art du dessin et à ses multiples nuances. Jamais noirs et rarement parés de blanc, les papiers métis de Micha convoquent tour à tour le silence, la solitude, le retrait de l’atelier où s’élabore en secret un travail de deuil sur le bruit et la fureur du monde. Dans ce qui s’apparente à une sorte de recueillement, il y a le compagnonnage intime des fleurs dont la représentation convoque la nature morte, un genre longtemps méprisé dans lequel ont excellé les Flamands. Ainsi transparaît dans une forêt de gris un magnifique bouquet réalisé sur voile et fibre de verre (*Les Heures*, 2023), un support qui introduit au contact de l’encre une part d’aléa dans le rendu final.

Ailleurs, on entrevoit le fourbi de l’artiste, telle cette paire de godasses dans son atelier, allusion à Van Gogh et hommage à l’anecdotique, à l’ordinaire, à la tranche de vie qui se mire dans ses plis familiers (*At Studio*, 2024). Lorsque le dessin est mis au service de l’écrit, l’artiste privilégie la légèreté et l’autodérision en s’adressant des private jokes : « STOP SMOKING DRAWINGS / No (more) Smoking drawings / Less smoking drawings / Just a little bit smoking drawings » (*Smoking / No smoking*, 2025). La bonne intention fléchit, en même temps que l’inscription s’achemine vers son effacement. D’autres énoncés se tiennent sur le registre de la confiance existentielle (« Too emotionally involved » ; « I’m too small for anxiety »). Cette approche de l’intime trouve sans doute sa plus belle manifestation dans *Considération(s) domestique(s) / un paysage* (2025), où 28 feuillets mis ensemble donnent à voir un froissement de drap comme

Toutes les pièces correspondent à un protocole que l’artiste s’est imposé : une œuvre doit être finie le jour où elle a été commencée

une vaste étendue de dunes. Voici l’œil du regardeur suspendu à une hésitation perceptive, entre la scène d’intérieur et l’émergence d’un dehors. On songe, par analogie, à certaines visions métaphysiques et poétiques d’Andrei Tarkovski, à sa façon de charrier les échelles de temps et de lieu, dans *Stalker* (1979) et *Le Sacrifice* (1985). Une référence assumée, puisque Micha s’est déjà inspiré du cinéaste russe dans un dessin de 2021 (*After Tarkovski*).

À l’exception de *Les Heures*, les œuvres réunies à Modulab ont en commun d’être assujetties à une contrainte de temps. « Toutes les pièces ici répondent à un protocole que je me suis imposé il y a deux ans : une pièce doit absolument être terminée le jour où elle a été démarrée pour ne pas être dans le sur-dessin ou l’endimanchement », confie l’artiste belge. Et d’ajouter : « Je considère la forme du dessin en temps de vie, et la vie étant relativement comptée, j’estime que le dessin ne doit pas devenir un labeur qui vient contredire la vie, mais plutôt suivre celle-ci. » Une limitation de durée qui est aussi refus de la virtuosité, que les salons ne cessent selon lui d’encourager. Poreux aux traditions picturales, l’art de Micha l’est aussi aux mœurs de son temps. Certaines de ses figures évanescences et mélancoliques proviennent du flux des mass media ou des archives Prelinger dont le plasticien est un incondtionnel. Dans un ensemble de quatre dessins dont l’intitulé reprend le premier vers de *The Star-Spangled Banner*, l’hymne américain (*By the dawn’s early Light*, 2024), le domestique entre en collision avec le politique.

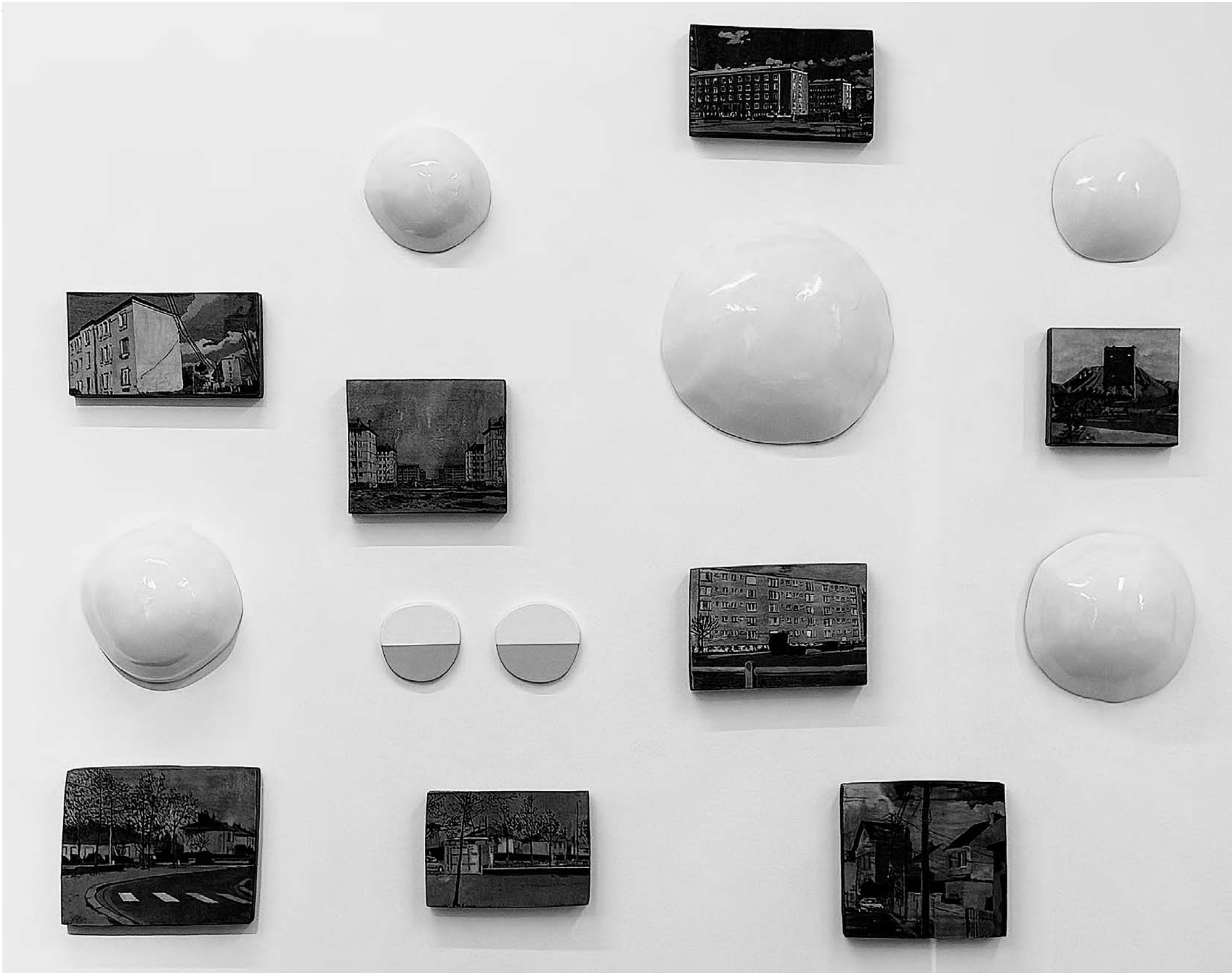
Deux images relatives à l’ascèse de l’artiste (une nature morte ; le dessin écrit *Smoking / No smoking*) interfèrent avec des images du pouvoir : d’un côté le portrait d’un rapace, un faucon, qui désigne métaphoriquement l’état-major américain ; de l’autre, le beau visage d’une fille, bouche ouverte, que le peintre a isolé de son contexte initial, la cérémonie d’investiture de Donald Trump où exerçait la jeune choriste de la Royal Navy. « C’est une image à la fois familière, intime, qui a l’air de proférer quelque chose, et en même temps c’est une image qui est très loin de moi », remarque Micha. « Il y a un choc entre l’information objectivable et en même temps, c’est un portrait de jeune femme. On voit une tension entre une certaine idée de la domesticité de l’image, qui serait de l’ordre de la peinture de cabinet, et quelque chose qui nous déborde. » Autre façon de mettre en rapport le règne animal et l’arène politique, le recours à la figure du roitelet qui apparaît en filigrane dans *Politics* (2025). L’opacité de la représentation requiert de la part du spectateur un peu de temps pour qu’apparaissent au moins trois exemplaires de l’oiseau. « C’est une figure, l’oiseau, qui revient souvent dans mon travail, notamment en tant que lieu du pouvoir. Dans l’histoire de la peinture, l’oiseau est en bonne place sur le podium de la figure du mal la plus représentée comme incarnation du pouvoir, mais aussi incarnation de la fragilité et de la vanité dans le cas de l’oiseau mort », précise l’artiste.

À l’autre extrémité, c’est la transparence de la représentation qui joue à plein régime, en tant que leurre, à travers ce cygne gisant au sol sur le dos, ailes déployées, que l’on prend en affection (*Die Verlockung*, 2025) ; il s’avère que le modèle de cette vanité est un appât pour chien de chasse vendu en ligne aux États-Unis... Jeu avec les signes, les écarts d’échelles, les procédés de décontextualisation qui restituent l’image à des configurations signifiantes renouvelées, font de l’instabilité du visible la matière même du travail de Jean-Louis Micha. Quant aux tulipes mentionnées dans le titre de l’exposition, il n’y en a guère. Ne subsistent alors que le plaisir et l’humour de convoquer une absence... rendue présente par le simple d’être désignée. Les puissances du langage sont infinies. ●

Exposition *J’hésite pour les tulipes* de Jean-Louis Micha, jusqu’au 13 décembre 2025 à la galerie Modulab, Metz



Quatre dessins graphites de *By the dawn’s early Light* (2024), d’après le premier vers de l’hymne américain



Empreintes d'espaces

IIII Marianne Brausch

Découverte du plasticien Dominique Dureau pour sa première exposition personnelle chez Nosbaum Reding : un processus en série

Aller voir *Des formules heureuses*, c'est effectivement ressortir d'une exposition avec une sentiment de bonheur. Cela vous prend quelque part dedans, au niveau du cerveau et du diaphragme. C'est une sensation difficile à décrire, à la fois intellectuelle et physique. « Chacun porte une chambre en soi », dit Dominique Dureau. C'est sans doute cela, cet espace intérieur qui remplit le visiteur de la galerie, rue Wiltheim. Cette citation fut en tout cas à la base de la créativité de Dominique Dureau. Elle n'est pas de lui, mais de Franz Kafka.

Dominique Dureau (né en 1956 à Marmande, vit à Luxembourg) parle bien de son travail. C'est qu'il a enseigné l'histoire de l'art moderne et contemporaine, la sémiologie de l'image et le cinéma à l'Université du Havre. Pourtant, il reste discret sur la « chambre en soi » en ce qu'elle a de personnel : des souvenirs, des sensations, des images. À ce titre, la série, qui court de 2011 à 2025, exposée dans la petite salle de la galerie, est la plus déroutante : on fait un

voyage, tout autour de la pièce. C'est un parcours en séquences de maisons traditionnelles et modernistes, de paysages ruraux. Il y a quelques personnages. Une jeune fille assise en bordure d'un champ, les jambes d'un petit garçon sur un skateboard, un chimpanzé.

Ces tableaux, ou plutôt tablettes (huile sur bois et pâte à papier) de teinte bleu pâle et rose, ne sont pas sous-titrés mais sur-titrés par des phrases qui contredisent l'image. Ces assemblages textes/images emmènent le spectateur vers un ailleurs fictionnel que Dominique Dureau a sorti de lui et que, ceux qui voient ses œuvres, portent dès lors dans leur chambre à eux. Le jeu disparate cerveau/diaphragme est à son maximum, troublant, déroutant, à investir.

Au centre de la pièce, une petite table porte ce que nous avons imaginé être un lotissement pavillonnaire où la chambre en soi devenait une excroissance libératrice d'un carcan formel. Les intitulés de ces pièces en céra-

Le plasticien a mis dans cet ensemble gris une poésie qui « raccommode » la pellicule d'un film cassé

mique, bois et couleur sont, pour Dominique Dureau, des assemblages de formes architecturales déclinées à partir du schéma banal de la maison. Se savait-il proche, en explorant ces excroissances, de tentatives dans les années 1980 des architectes Coop Himmelblau et Haus-Rucker-Co ? Des expansions entre fusion du naturel et de l'artificiel rapprochent ces deux expériences de pure architecture.

Une grande pièce composite, accrochée au mur du bureau de la galerie illustre le parcours d'un être humain dans son environnement déshumanisé. Dominique Dureau a recréé le trajet en séquences d'une balade nocturne sous la lumière de la lune (gouache sur carton et bois peint), entre zones pavillonnaires de banlieue et barres d'habitation. L'architecture est, on le devine, celle du Havre. Le plasticien a su mettre dans cet ensemble gris et disparate une poésie qui « raccommode » la pellicule d'un film cassé sous une lumière lunaire. En tout cas est-ce ainsi que nous avons interprété ces formes rondes qui adoucissent la dureté urbaine. On se souviendra que Dominique Dureau est aussi vidéaste il a notamment réalisé *La conversation de l'art*, film documentaire tourné à Luxembourg en 1998 dans le cadre de la biennale Manifesta.

Des formules heureuses... L'espace principal de la galerie Nosbaum Reding est occupé par les travaux récents de l'artiste, consacrés à des binômes céramique-bois, *Les Modénatures*.

CHRONIQUES DE L'URGENCE

L'UE recule devant l'obstacle

IIII Jean Lasar

Pour l'heure, rien ne semble pouvoir stopper le retour en arrière des politiques climatiques européennes. Au sortir d'un été qui a aligné les désastres et dégâts météorologiques, les ministres de l'environnement, réunis le 18 septembre à Bruxelles, ont solennellement décidé d'entériner le surplace de l'Union. Invités par la Commission à approuver l'objectif d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 90 pour cent d'ici 2040, ce qui aurait mécaniquement impacté les ambitions affichées pour 2035, ils ont préféré botter en touche en adoptant une vague « déclaration d'intention » à porter lors de la COP30, qui commence le 10 novembre à Belém. Certes, parmi les grands acteurs de l'économie mondiale, l'Union européenne reste le plus engagé. Néanmoins, à l'approche de l'Assemblée générale de l'ONU et de cette COP, qui marque les dix ans de l'accord de Paris, elle envoie au reste du monde un signal déplorable, actant sa propre impuissance face au défi le plus fatidique qu'elle ait jamais eu à affronter.

Il ne faut pas chercher bien loin pour comprendre ce qui alimente cette paralysie. Au pouvoir ou aux portes du pouvoir dans une partie des États membres, l'extrême-droite, abonnée au déni, a fait de la dénonciation d'une soi-disante « écologie punitive » un de ses chevaux de bataille. Elle est de plus en plus rejointe sur ce point par les partis de droite et de centre-droit. La tectonique des plaques à l'œuvre en matière d'écologie est désormais celle d'une surenchère du moins-disant. Paris flatte ses agriculteurs, Berlin ses constructeurs automobiles. La France et l'Allemagne, l'historique couple

Se cacher derrière les menaces de l'extrême-droite, diluer, reporter, c'est faire le jeu d'un camp nihiliste et misanthrope

moteur qui a longtemps soutenu les avancées de la Commission, sont à la manœuvre pour détricoter tant les directives existantes que les projets de réglementation, rejoignant d'autres États membres encore plus réticents. Les ministres ont fini par convenir, après d'âpres négociations, d'une fourchette : entre 66,25 et 72,5 pour cent. Un compromis à la fois ridicule (comment justifier qu'une fourchette à dix ans comporte des fractions de pourcentage ?) et procrastinateur (les ministres ne se sont pas accordés au sujet de l'objectif pour 2040).

Pire : face au blocage, la France et l'Allemagne ont proposé de confier aux chefs d'État et de gouvernement, qui doivent se réunir le 23 octobre, le soin de trancher. Une façon de saper encore davantage les

chances d'un accord à la hauteur des enjeux, les décisions aux sommets européens se prenant à l'unanimité (au lieu de la majorité qualifiée requise lors des conseils ministériels) en laissant aux pires élèves, comme la Hongrie ou la République tchèque, toute latitude pour mettre à mal une esquisse d'accord.

Ainsi, en ménageant maladroitement la chèvre et le chou, la France et l'Allemagne prennent le risque de faire perdre à l'UE son leadership climatique tout en créant un contexte d'incertitude qui ne peut que négativement impacter les choix des industriels en matière de transition. Les tergiversations politiques sur les objectifs climatiques vont bel et bien se traduire par des retards technologiques et industriels. Céder aux sirènes du climatoscepticisme d'extrême-droite, qu'il soit européen ou américain, est une erreur au regard du climat, mais aussi au regard de l'économie et des indispensables transitions.

Après le discours historiquement stupide de Donald Trump cette semaine à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a marqué au surligneur grossier le positionnement climatique lamentable de son administration, il convient pour les dirigeants européens de se ressaisir, d'abandonner leurs savantes triangulations et de revendiquer à nouveau avec fierté un rôle de locomotive de l'action climatique. Se cacher derrière les menaces de l'extrême-droite, diluer, reporter, c'est faire le jeu d'un camp nihiliste et misanthrope. Mieux vaut prendre date en assumant sans complexe l'héritage de l'Accord de Paris. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher

Côte à côte ou dessus-dessous, les céramiques, qui affichent le bleu classique des carreaux de Delft, représentent ce qu'on pourrait décrire comme les parois intérieures de « la chambre en soi » : des fleurs et des motifs, familiers d'un temps où les papiers peints étaient à la mode. Puis vient le travail de la céramique pure où s'assemblent paysages, maisons, motifs floraux et blocs de couleur pure, comme des dos de livres serrés dans une bibliothèque.

On peut donc littéralement terminer cette description *Des formules heureuses* sur des pièces composées de lettres. *Le bonheur en 3 parties, en 4 parties, en 5 parties*, soit autant que le plasticien a créé de signes pour un nouvel alphabet. Un nouveau voyage peut commencer. Personnel, énigmatique ou fictionnel, dont les légendes des œuvres et des séries sont les clés. ●

Des formules heureuses, Dominique Dureau, galerie Nosbaum Reding, jusqu'au 15 novembre



Belsche Limerick

Eng Gräfin vun hannert den Hecken
Wollt gären den Ierpräz erschrecken.
Si sot him am Tram:
„Ech gi wéi deng Mamm!“
De Präz sot: „Hal op mech ze zecken!“

Beamte-Limerick

En ale Beamte vu Bëttel
Hat nieft der Pensiou och nach Mëttel.
Du koumen d'Famill
An d'Frëndin an d'Spill.
Um Enn hat hie just nach en Drëttel.

Volatile Times

IIII Jeff Schinker

Pour ses vingt ans, la Rockhal réveille des fantômes des groupes ayant écrit l'histoire musicale récente du Luxembourg. Épisode trois : Inborn

L'enregistrement de *Persona*, troisième album d'Inborn, dans la villa du producteur américain Ross Robinson, qui a plus d'un groupe archiconnu à son arc et dont la palette sonore s'étale de The Cure à Slipknot en passant par les Klaxons et Korn, fait d'ores et déjà figure de récit fondateur bien ancré dans l'historiographie de la scène musicale luxembourgeoise avant qu'elle ne plonge dans l'ère de la professionnalisation programmée.

Ce que ce récit dit moins, c'est qu'il existe, quelque part sur une caméra ou un disque dur, des fragments d'un documentaire réalisé par Loïc Tanson et Thierry Besseling, qui avaient accompagné le groupe pendant deux des trois mois que les musiciens ont passé dans la villa de Robinson, avec vue sur mer. Vue qui a dû aider à supporter ses méthodes de travail. Chez Robinson, on réservait un billet pour un voyage au bout de la nuit, une exploration de la psyché collective du groupe, et parfois, ce voyage n'était qu'un aller simple : « J'ai lu quelque part qu'un groupe qui enregistrerait avec Ross Robinson allait imploser, ou alors se réinventer intégralement. Je ne peux qu'être d'accord », confie Cédric Kayser, chanteur et guitariste d'Inborn. Il se rappelle les recommandations de Jonathan Davis, chanteur de Korn qui lui avait suggéré de se laisser entraîner par l'expérience Robinson. Ben Thommes se souvient de méthodes peu conventionnelles : « Avant chaque séance d'enregistrement, il me faisait avaler un shot de gin, peu importe qu'on enregistrât en début de soirée ou à dix heures du matin. »

Quant aux images capturées, qui pourraient peut-être illustrer ces dires, Cédric Kayser espère qu'elles verront un jour le jour : « Au-delà de constituer une archive précieuse, je pense qu'il y a là matière à un bon documentaire ». De fait, quand les différents membres du groupe (aux côtés de Cédric Kayser, il y eut donc Ben Thommes, son frangin Max Thommes et Jeff Braun) décident de tout larguer, donc, à l'époque, leurs études, pour s'investir à cent pour cent dans le groupe, Tanson et Besseling viennent, dans un premier temps, les voir à Bruxelles, où le groupe, complété par le producteur Jan Kerscher, loue un duplex pour travailler sur ce qui devra être l'album de la consécration.

« Ça faisait un bail qu'on se disait qu'il fallait franchir le cap et oser espérer vivre de notre musique. Mais il y a toujours comme une dernière hésitation. Comme si on attendait un signal. » Signal que l'univers leur envoie quand les échanges avec Ross Robinson se concrétisent. Mais comment diable sont-ils tombés sur Ross Robinson – ou inversement ? « Les gens s'attendent toujours à ce que je leur sorte une histoire follement romanesque. Alors que les choses se sont passées de manière assez triviale, par un message sur Myspace », se rappelle Kayser. Une fois des recherches menées et les doutes dissipés, on se lance donc dans la concrétisation de cet album, qu'il ne reste plus qu'à écrire et, aussi, à financer. Le groupe travaille d'arrache-pied, et trouve, via une plateforme de crowdfunding, les ressources financières nécessaires à une négociation avec Robinson, qui accepte de les enregistrer pour une somme plus modique que prévu.

« À l'époque, il y avait peu de choses en termes de subvention. Manquait surtout le volet du développement de carrière, ce pourquoi il existe, aujourd'hui, des bourses. » En tout cas, Cédric se rappelle de Bruxelles comme d'un mode de vie « volatile, parfois compliqué », qui était lié au fait qu'Inborn était constitué de quatre personae fortes : « Les groupes sont des écosystèmes complexes et fragiles », exprime Cédric Kayser avec son sens de la litote. Ben Thommes, moins porté sur l'euphémisme, évoque des jours passés à répéter dans un lieu sombre, un avenir incertain, beaucoup de tensions – et beaucoup de *Halligalli*.

On sent, peut-être, des signes prémonitoires d'un groupe condamné à l'implosion : « Avec *Eternal Tango* ou *Natas Loves You* [qui se sont pareillement dissous juste au seuil de la gloire, ndlr.], on partageait cela : on vivait vite, on brûlait vite, » explique Kayser. D'où l'importance de la caméra du duo de cinéastes : « C'était comme un miroir qui reflétait où nous en étions ».

Autour de ce moment-charnière qu'était l'enregistrement de *Persona*, il y eut, évidemment, quoiqu'inégalement distribué temporairement, un amont et un aval. En amont, Inborn fut ce groupe qui devint emblématique pour une certaine manière de vivre de la musique au Luxem-

bourg, au-delà de Myspace. Il y eut le festival Emergenza, qui propulsa au-devant de la scène pas mal de groupes et d'où Inborn sortit vainqueur de la mouture de 2003. Lors de ce regretté festival, dont le nom est déjà un programme, le public votait à main levée, avec ce que cela contenait d'approximations démocratiques et de déséquilibres liés au savoir-faire promotionnel des groupes. Le festival fut une véritable plateforme d'échange et permit à Inborn de « faire le plein de confiance en soi ».

L'argent gagné a permis à ces amis d'enfance de financer un premier disque, *Headtrance Sessions* (2005), où le groupe se lançait le défi de suivre un genre musical différent par chanson. « On peut regretter que le paysage musical du grand-duché à l'époque ne nous a pas permis d'avancer plus rapidement, faute de subventionnements et d'un écosystème pleinement opératoire. Mais si on avait eu un gros label dès le départ, qui nous aurait enjoint à canaliser notre style, un album comme *Headtrance Sessions* aurait été impossible. »

S'ensuit *Chef d'œuvre* (2007), disque enregistré à la Kufa, que le groupe voulait minimaliste, hermétique, avec, comme le dit Kayser aujourd'hui, une « palette de couleurs réduite et un côté agressif » qui découlait des influences d'alors, parmi lesquels Kayser nomme les incontournables At the Drive-in, mais aussi Converge et les Blood Brothers. C'était l'époque où le postcore lorgnait du côté du mainstream, des groupes comme Biffy Clyro commençant à édulcorer un son où l'ambition artistique le disputait à l'envie de remplir des grandes salles. Un temps propice pour un groupe comme Inborn, qui n'allait pas tarder à contredire les assertions de Sascha Lang, organisateur de l'Emergenza qui, confronté par le peu de succès d'export des gagnants, dit : « Je me demande si des groupes comme [...] Inborn souhaitent vraiment que leur carrière soit prise en main. »¹

En aval, il y eut, la manière de faire vivre cet album d'exception que fut *Persona*. Album qui a su condenser en un disque tous les atouts du groupe : la voix de Cédric Kayser, plus Aydo Abay et Brian Molko que jamais ; ses textes ; l'électro-glam un peu sombre, annonciateur de ce que Max Thommes

« Soit tu vas tête baissée, soit tu n'y vas pas du tout »

Inborn

fera avec DasRADIAL ; les guitares et la basse condensant les influences postcore et mathrock des disques précédents en quelque chose de plus mélodieux, de plus rond. Il y eut la release à la Kulturfabrik, pour laquelle Inborn invita Rolo Tomassi, légendes du postcore anglais qui ont fêté cet été leurs vingt ans à l'ArcTangent. « On a essayé d'avoir les Klaxons, mais ils étaient en train d'enregistrer, à ce moment-là, leur troisième album sur une île », se rappelle Kayser. Afin de pérenniser ce qu'Inborn représentait, le groupe créa The Fiction, sorte de pendant luxembourgeois de la Factory warholienne. Constatant un manque flagrant de salles de répétition, Inborn missionna son bassiste, rôdé en pourparlers juridiques, pour convaincre le directeur de Luxlait de s'implanter dans un hangar vide de la boîte. « On y a installé de l'électricité, monté une tente militaire – *sign of the times*, glisse Kayser en une incise laconique – et organisé des happenings auxquels des musiciens et artistes du pays et de ses environs commençaient à venir. »

Mais alors que le groupe est visiblement prêt pour l'étape suivante, certains se ravisent. « Quand tu en arrives là où nous étions arrivés, il n'y pas mille options. Il n'y en a même que deux : ou bien tu y vas tête baissée, ou alors tu n'y vas pas du tout. » Or, pour Max Thommes et Jeff Braun, d'autres chemins se profilaient : comédien à Berlin ou juriste au Luxembourg. « Pour nous, il n'a jamais été question d'arrêter Inborn. On a donc continué avec quatre musiciens venus d'Allemagne. La dynamique sur scène était bonne, mais ce n'étaient plus les amis d'enfance avec qui on avait créé le groupe. » À cela, s'ajoute que le manque de subventionnements se fait sentir : « Au bout de trois ans à essayer de joindre les deux bouts, on a eu l'impression de faire du surplace. On avait un deal avec Universal Germany, mais comme on n'avait pas d'agent ou de manager, il fallait toujours avancer de l'argent. C'étaient les débuts de music:IX et on avait souvent l'impression qu'ils nous engageaient pour des choses dont on se rendait compte après coup que ça ne nous faisait guère avancer, nous faisait au contraire louper d'autres occasions, potentiellement plus fructueuses. »

En 2011, dans une interview avec le *Land* (26 mai 2011) Cédric Kayser faisait remarquer qu'il n'avait pas toujours été facile, en tant que groupe venant du nord du pays, de s'intégrer dans un milieu musical où tout le monde ou presque venait du Minett. Inborn aura réussi, parallèlement au Food for Your Senses, à changer l'image d'un nord culturellement peu développé. Il était donc cohérent que la dernière manifestation du groupe se fasse au Funeral Feast du Food, pour lequel son organisateur Luka Heindrichs avait ranimé plus d'un groupe laissé pour mort. Même si en réalité, cette dernière mouture eut lieu au Kirchberg, au pied des bâtiments de RTL. Comme une métaphore géopoétique de cette âme qu'Inborn n'a pas eu le temps de vendre, pour l'avoir brûlée vive du temps de son intense décennie d'activité. ●



Inborn
en 2011

¹ Lire Claudine Muno, « À la recherche de la nouvelle star – Le festival Emergenza », in *RB 94>04 – D'Rockbuch*, sous la direction de Josée Hansen, 2005

Les Très riches Heures de Chantilly

IIII Lucien Kayser

Des heures d'autant plus riches qu'elles associent dans la programmation talents confirmés et jeunes promesses

Le hasard est censé bien faire des fois les choses ; oui appelons cela pure coïncidence. La chance en tout cas de pouvoir visiter l'exposition du livre d'heures du duc de Berry et d'assister la même fin de semaine à trois concerts, eux étaient en plus à double axe, d'une part le chant avec Schubert et Mahler, d'autre part la musique française avec l'anniversaire de Ravel. Cela dit, reconnaissons tout de suite que le domaine de Chantilly à lui seul nous ravit, et quel que soit votre moyen de locomotion, sur les pavés qui le traversent, c'est l'impression d'être en carrosse, avec d'un côté le parc et le château, de l'autre les écuries, l'hippodrome et sa tribune d'un autre temps.

Dans l'ordre chronologique, remontons au début du quinzième siècle, avec le duc de Berry, ses magnifiques manuscrits exposés exceptionnellement. Malheureusement, dans de mauvaises conditions, salles exiguës (les conditions du legs du duc d'Aumale les condamnant au domaine, la tapisserie de Bayeux, elle, va voyager malgré sa fragilité, diplomatie oblige), sans créneau horaires. Une exposition qui aurait mérité bien mieux, le public de même. Ce qui n'enlève strictement rien bien sûr à sa splendeur, au feu d'artifice (les couleurs vives et saturées) des miniatures, et ni la calligraphie ni la décoration des marges ne sont moins enthousiasmants, même à découvrir ainsi à la queue leu leu.

On connaît les images du calendrier, à les voir de près, dans leur réalité, c'est autre chose : les scènes aristocratiques ou paysannes, les architectures médiévales, surmontées des données astronomiques. Voilà les semailles, les vendanges, la fenaïson, la cavalcade, voilà le château de Saumur avec ses tours, ses girouettes à fleurs de lys, voilà Vincennes, le Louvre, la cité de Paris. Sortons de cet émerveillement, et plongeons dans l'Enfer avec en son milieu Satan, la vision infernale de Bosch viendra un demi-siècle plus tard.

Mais on ne fait plus attention au temps à Chantilly. On passe d'un siècle à un autre, comme on passe d'un côté de la chaussée à l'autre, en l'occurrence pour les Grandes Écuries et Matthias Goerne et la *Winterreise* de Schubert, sous le Dôme qu'on rejoint après les stalles de tels animaux aux noms évocateurs de Sultan, Balzac ou Hamilton. Matthias Goerne, *die Winterreise*, c'est une longue histoire, depuis son enregistrement avec Alfred Brendel, ce fut en 2003. Bien entendu, la voix a changé, ce qui était affirmation jadis, c'est suggestion aujourd'hui. Comme si tout ce périple vers la rencontre avec le joueur de vielle n'était que souvenir, passé, ressassés, remâchés pour notre plus grand bonheur. Et c'est d'autant plus bouleversant, et le pianiste accompagnateur, Iddo Bar-Shai, par ailleurs directeur artistique des « Coups de Cœur », est comme entraîné par les gestes de Goerne, esquissant la ligne mélodique. Avec Hinterhäuser, Goerne a donné Schubert dans une mise en espace graphique de Kentridge ; là, les images, à nous de les produire, tout est intériorisé, intérieur.

D'autres accents, plus forts, le lendemain, avec Mahler, des lieder du Knaben *Wunderhorn*. Plus d'allant aussi, avec l'appui de l'Orchestre national de Lille. Suivirent Jörg Widmann, son Aria pour cordes, enfin Ravel, Ma mère l'Oye, Boléro, et une belle cohérence des musiciens sous la direction de Joshua Weilerstein. Mais la surprise, combien entraînante, avait eu

lieu le matin, dans la Galerie de Peinture : deux jeunes musiciennes, Sarah Aristidou, soprano, et Nour Ayadi, piano, cette dernière, époustouflante, de virtuosité et d'expressivité, dans la *Chaconne*, de Bach revisité par Busoni, autant de délicatesse avec Debussy et Ravel pour accompagner la voix mélodieuse, tellement claire, de la première. Du raffinement pur, du chatoïement, par moments du flamboïement, avant que cette heure exquise ne se termine par un kaddish.

Martha Argerich, Marc Minkowski furent les premiers intervenants, jamais seuls, soit comme on dit avec friends, soit avec ses musiciens du Louvre, cette année. La saison des « Coups de Cœur » se poursuivra, se clôturera les 11 et 12 octobre prochains avec Leonardo Garcia-Alarcon et la Cappella Mediterranea, et Haendel, comme Scarlatti ou Guesualdo, à leur tour feront résonner et vivre au plus haut degré une architecture d'exception. ●



Fremd bin ich eingezogen,
Goerne dans les Grandes Écuries

Luxemburger Bundes kontingent

Militär und Gesellschaft
im 19. Jahrhundert

24.04.2025
► 22.03.2026

Freier Eintritt

MUSEE
Dräi Eechelen
Forteresse, Histoire, Identités

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Grand-Duc

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

cargolux

gandacuity



Vom Fleisch zum Stein

IIII Marc Trappendreher

Julia Ducournau und der Body Horror

Julia Ducournau hat das Kino der Gegenwart um eine Stimme bereichert, die man nicht mehr überhören kann. Mit *Raw* (2016) und *Titane* (2021) hat sie den Körper zum Schauplatz von Grauen und Begehren erklärt, ihn geöffnet, verschoben, überschrieben. Ihre Bilder lösten Ekel und Faszination zugleich aus, sie forderten ihr Publikum heraus, das Eigene im Fremden und das Fremde im Eigenen zu erkennen.

Alpha, ihr neuer Film, führt diese Bewegung weiter, doch in eine andere Richtung: weg von eruptiven Gesten, weg vom viszeralen Schock, hin zu einer Allegorie, die weniger laut ist, aber nachhaltiger wirkt. Krankheit, Stigmatisierung und familiäre Bindung werden in einer Geschichte verdichtet, die von den Achtziger- und Neunzigerjahren erzählt, aber das Heute meint.

Im Zentrum steht die 13-jährige Alpha, die mit ihrer Mutter in der französischen Provinz lebt. Das Krankenhaus in der Nähe, in dem die Mutter arbeitet, ist Ort der Angst: Dort liegen die Kranken, deren Körper langsam zu Stein erstarren. Blass werden sie, rissig, unbeweglich, bis sie wie marmorne Statuen in sich verharren. Es ist ein Bild von beklemmender Schönheit, das zugleich jede Hoffnung zerstört. Als Alpha von einer Party zurückkehrt, ein Tattoo am Arm, gestochen mit einer gebrauchten Nadel, entsteht die Frage, ob sie sich infiziert hat – und ob sich die Katastrophe nun in ihrer Haut abspielt. Die Krankheit ist mehr als ein medizinischer Befund, sie ist ein gesellschaftlicher Spiegel, in dem sich, so wird der Film weithin gelesen, die Ängste der Aids-Ära bündeln: die Panik vor Ansteckung, die moralische Schuldzuweisung, die Isolation der Betroffenen. Parallel dazu zeigt der Film den Onkel Amin, dessen Körper vom Virus gezeichnet ist, der den Verfall mit Drogen beschleunigt und in seinem Sterben die Familie an ihre Grenzen treibt.

Body Horror lässt sich als ein Kino beschreiben, das den Körper nicht als feste Einheit, sondern als brüchiges, instabiles Gebilde versteht. Er zeigt, dass das, was wir für selbstverständlich halten – Haut, Fleisch, Organe, Bewegungen –, jederzeit kippen kann in Krankheit, Mutation, Zerfall. Anders als klassische Monsterfilme, in denen das Grauen von außen kommt, verlagert der Body Horror das Unheimliche nach innen: Das Monster ist der eigene Leib, der uns plötzlich fremd wird. Zugleich beruht seine Wirkung auf einer paradoxen Nähe. Da wir dem Körper nicht entkommen können, weil er das Medium jeder Erfahrung ist, affizieren uns Bilder seiner Auflösung besonders stark. Ein Schnitt in die Haut, das Hervortreten von Flüssigkeiten, die Verformung von Gliedmaßen – all das ruft nicht nur Ekel hervor, sondern eine unmittelbare körperliche Resonanz. David Cronenberg hat dieses Feld geprägt wie kein anderer. In *Shivers* (1975) krochen Parasiten in die Körper. In *Videodrome* (1983) verschmolzen Fleisch und Bildschirm. In *The Fly* (1986) verwandelte sich ein Mann in ein Insekt. In *Crash* (1996) wurde das Begehren an die Wunden nach Autounfällen gebunden. Cronenberg verstand es, das Abjekthafte und das Philosophische zu verschränken; jeder Schockeffekt blieb an eine existenzielle Reflexion gebunden. Bei ihm war der Körper nie nur Fleisch, sondern Metapher: für Technik, Sexualität, Entfremdung, Begehren. Seine Filme wirken kühl, analytisch, fast wissenschaftlich – der kanadische Regisseur absolvierte ein Studium in den Naturwissenschaften.

Ducournau wählt eine andere Tonlage. Ihre Bilder sind nicht distanziert, sondern nah, voller Empathie für die Figuren. Sie zeigt nicht das Fremde im Körper, sondern die Verunsicherung, wenn der Körper dem Vertrauten entgleitet: *Raw* erzählte vom Erwachen einer jungen Frau, die über den Kannibalismus zu sich selbst findet – ein blutiges, lustvolles und zugleich beschämendes

Initiationsritual. *Titane* trieb die Körpererfahrung ins Groteske, verschmolz Mensch mit Metall, Schwangerschaft mit Gewalt, Geschlecht mit Fremdheit. Beide Filme setzten auf den unmittelbaren Schock, auf Blut, Fleisch und Flüssigkeiten, die sich ins Gedächtnis brennen. *Alpha* geht den umgekehrten Weg. Hier gibt es kein Spektakel, keine Explosion des Körpers. Das Grauen liegt im Stillstand: im langsamen Erstarren, in der Kälte, in der Unausweichlichkeit des Verfalls. Der Körper wird zum Denkmal seiner eigenen Vergänglichkeit, zu einer Skulptur, die schon zu Lebzeiten zum Grabmal wird.

Diese Verlagerung verändert die Erfahrung des Zuschauens. Ducournau nimmt dem Body Horror das plakative Zersetzungsbild und ersetzt es durch eine Allegorie, die tiefer wirkt. Der Schrecken ist nicht der Ekel, sondern die Dauer, das unaufhaltsame Fortschreiten. Die Kamera von Ruben Impens trägt dazu bei: Enge Flure, düstere Räume, Farben von Blau und Grau, die alles Lebendige ersticken. Nur gelegentlich bricht Wärme auf, Szenen häuslicher Nähe, die jedoch sofort wieder unterlaufen werden. Der Film arbeitet nicht mit Überwältigung, sondern mit Beklemmung. Die Figuren tragen diesen Ansatz. Mélissa Boros als Alpha verkörpert die Unruhe einer Heranwachsenden, die den Blicken der anderen ausgesetzt ist und selbst nicht weiß, was mit ihrem Körper geschieht. Ihr Spiel ist zurückgenommen, tastend, voller Stille. Tahar Rahim zeigt den Onkel Amin als Gestalt des Verfalls: aggressiv, verletzlich, voller Zorn und Resignation. Golshifteh Farahani als Mutter ist hin- und hergerissen zwischen Fürsorge und Kontrolle, zwischen Schutz und Übergriff. Diese Konstellation verschiebt den Film vom Horror ins Familiendrama: Der Körperhorror ist nicht Selbstzweck, sondern Ausdruck einer Beziehungsgeschichte.

Dass die Handlung in den Jahren der Aids-Krise angesiedelt ist, macht *Alpha* zu einem poli-

tischen Film. Er zeigt, wie Krankheit zum sozialen Marker wird, wie Angst und Scham Körper von Subjekten in Objekte verwandeln. Die Erstarrung zu Stein ist dabei eine doppelte Metapher: Sie zeigt den physischen Verfall, aber auch die soziale Isolation, das Gefangensein im Urteil der anderen. Krankheit wird hier nicht nur medizinisch verstanden, sondern als gesellschaftlicher Prozess: Ausgrenzung, Vereinzelung, Stigmatisierung. So führt Ducournau die Tradition des Body Horror fort und überschreitet sie zugleich. Während das Genre lange von spektakulären Exzessen geprägt war – man denke an die Splatter-Filme eines Herschell Gordon Lewis, an den Terror von *The Texas Chainsaw Massacre* (1974) oder die Mutationsfantasien in *The Thing* (1982) –, hat gerade David Cronenberg gezeigt, dass im Blut und den Eingeweiden, in der physischen Deformation, auch Fragen nach Begehren, Identität und sozialer Ordnung liegen können. Ducournau knüpft dort an, geht aber einen Schritt weiter: Sie nimmt dem Körperhorror das analytische Moment und ersetzt es durch eine Nähe zu ihren Figuren, durch Empathie und Intimität. Was bedeutet es, mit den Kranken zu leben? Wie verändert sich Familie, wenn Körper zerfallen? *Alpha* ist ein Film, der nicht vom Monströsen fasziniert ist, sondern vom Leiden der Menschen. Der Horror liegt nicht mehr im Aufbrechen des Fleisches, sondern im Verstummen, im Stillstehen, im Verschwinden.

Alpha lebt von seiner schweren, dichten Atmosphäre, die sich langsam in die Wahrnehmung einschreibt. Wer Ducournaus Werk kennt, sieht die Entwicklung – vom blutigen Initiationsritual in *Raw* über die groteske Hybridisierung in *Titane* bis zur Allegorie des Stillstands in *Alpha*. Damit zeigt sich, dass Body Horror kein starres Genre im engeren Sinn ist, sondern ein flexibles Feld, das sich politischen, sozialen und existenziellen Fragen öffnen kann. ●

S

T

|

L

POP. LIFE !

Pimple patches

IIII josée hansen

La première fois, on est intrigué : C'est quoi, ce truc dans le visage de cette jeune femme dans le bus, au supermarché, dans la rue ? Ces petites étoiles colorées, ces cœurs, ces Hello Kitty fièrement affichés sont des *pimple patches*, des pansements hydrocolloïdes, parfois enrichis d'acide salicylique ou de différentes extraits de plantes censés améliorer l'effet du patch. Popularisés par des influenceuses comme Emma Chamberlain (quinze millions de *followers* sur Instagram), Kendall Jenner ou Kim Kardashian et sa fille North West (*2013) au début de la décennie, ces patches ont pour principal mérite celui de l'hygiène – ils protègent les boutons des bactéries provenant des doigts impatients de tripatouiller l'inflammation cutanée. Ils sont en outre symboliquement intéressants pour ce qu'ils disent sur les standards de beauté et sur l'image de soi des générations Z (nées entre 1997 et 2012) et Alpha (nées après 2010). Ils disent : je suis ado, j'ai des boutons – et alors ?! Johnny Hallyday chantait en 1979 déjà : « Quoi ma gueule ? Qu'est-ce qu'elle a ma gueule ? »

Or, voir dans l'affichage de cet acné ado un acte de défiance vis-à-vis des standards de beauté du monde adulte seulement serait un brin naïf. Il s'agit bien sûr d'une gigantesque industrie que celle des produits pour jeunes, voire pour enfants, qui se sert allègrement des réseaux sociaux. Le *hashtag #getreadywithme* (ou *#grwm*) génère instantanément 3,2 millions de posts sur TikTok : des filles, souvent préado, se préparent face caméra, installées devant des montagnes de produits cosmétiques et inspirent ainsi leurs pairs – à acheter tous ces produits elles aussi. Le marché des cosmétiques est en plein boom, et ce pour des âges de plus en plus précoces. Rien que celui des patches, ayant atteint mondialement une valeur d'un demi-milliard de dollars en 2022, devrait quasiment doubler d'ici 2033 selon les projections d'un site spécialisé. On trouve des patches à partir de quelques euros la dizaine, des journaux très sérieux comme la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* (du 14 août) en publient même des tests comparatifs, du plus décent au plus efficace

pour le meilleur rapport qualité/prix, en mettant en garde devant les substances allergènes de certaines marques. On doit laisser le patch durant huit heures d'affilée au moins sur la peau, puis en changer, donc il en faut, des stocks. Le plus célèbre post sur le sujet, de la jeune North West avec sa mère se mettant des patchs anti-boutons avant le coucher, est en fait sponsorisé par Starface, la marque leader aux États-Unis.

À l'ère du *Mar-a-Lago face* du clan Trump – pommettes saillantes, yeux en amande, menton proéminent et teint orangé, le tout pour quelque 90 000 dollars en opérations, plus frais d'entretien – et de la tendance des *tradwives* façon Turning Point USA, femmes au foyer parfaitement apprêtées, on pourrait voir dans ces imperfections cutanées fièrement affichées une insurrection subversive, aussi saine que le *no make-up* de Pamela Anderson, version 2025. En même temps, alors que la ménopause et tous les symptômes qui l'accompagnent quittent enfin le non-dit sociétal, on pourrait aussi interpréter l'affirmation des imperfections de la peau acnéique pubertaire comme un nouveau féminisme. Comme si l'âge intéressant de la femme s'élargissait soudainement avant et après sa seule fécondité – n'en déplaise aux nouveaux conservateurs catholiques, qui réduisent justement la femme à sa capacité à donner la vie.

Mais peut-être que tout cela est aussi une surinterprétation de petits patches colorés et joyeux dont l'utilisation est dictée par l'industrie cosmétique et qui ne durera que jusqu'à la prochaine tendance. ●

land

26.09.2025

Image extraite du clip TikTok montrant North West et sa mère Kim Kardashian qui mettent en scène les pimple patches



LES CRÉATIONS

Les bijoux de Claude Schmitz

Ce vendredi, sera inaugurée une rétrospective du travail de Claude Schmitz. Le créateur de bijoux célèbre 25 ans de métier avec une exposition à la Galerie Orfeo (jusqu'au 31 octobre), à laquelle il est fidèle depuis ses débuts. Ce sera sa septième exposition personnelle dans cet espace dédié aux bijoux contemporains depuis plus de trente ans.

Formé au travail du métal et de la joaillerie à l'Académie royale

des Beaux-Arts d'Anvers, puis au Royal College of Art de Londres, Claude Schmitz est un virtuose du bijou. Il manie les métaux et les pierres avec fluidité et livre un design épuré très contemporain. Inspirés par les formes de la nature (branches, feuilles, rochers, coquillages, fleurs, insectes), ses bijoux sont comme des sculptures portables.

Sous le titre *Forget me not*, Claude Schmitz (né en 1972), présentera des pièces iconiques comme la bague Rolling Ring où s'entremêlent plusieurs anneaux, ou les broches Leaves aux feuilles métalliques pliées

et laquées. On retrouvera aussi ses colliers qui évoquent des armatures, enveloppes protectrices pour éloigner les mains baladeuses. On les avait admirés pour la première fois lors d'un défilé-performance à la Nuit des musées, en octobre 2001. Depuis, Claude Schmitz ne cesse d'explorer le cercle, un espace où il se libère des conventions. Ses pièces affichent un style décalé et jouent avec le déséquilibre dans ses parures unisexes. Sans pour autant rentrer dans le rang, Claude Schmitz a embrassé des commandes officielles comme la création de la clé du Mudam, remise très officiellement lors

de l'ouverture du musée ou le trophée du Lëtzebuurger Konschtpräis.

En or, en argent, brossé ou laqué, ornés d'améthyste, de quartz, de beryl, de perle ou de corail, aux formes naturelles ou à la géométrie rigoriste, les bijoux évoquent à la fois la grande tradition joaillière par le savoir-faire artisanal, et l'art contemporain le plus pointu par l'audace de leur (im)portabilité. FC

PRINTED IN LUXEMBOURG